

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

SECRETARIAT GENERAL

Cellule d'Appui et de Suivi
Des Systèmes Financiers Décentralisés
CAS/SFD

RAFFPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2002

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DES SFD EN 2002

II. BILAN DES ACTIVITES DE SUIVI ET DE CONTROLE DES SFD PAR LA CAS/SFD

2.1. - Le suivi de l'application de la réglementation par les SFD

2.1.1. L'étude des dossiers de demande d'agrément, de reconnaissance et de signature de convention des SFD au 31/12/2002

2.1.2. Le répertoire des SFD et la répartition géographique au 31/12/2002

2.1.3. La surveillance et le contrôle externe des SFD en 2002.

2.2. - L'analyse de l'évolution du secteur de la microfinance sur la période 1999-2002

2.2.1. L'évolution du secteur et le respect de la réglementation

2.2.2. L'évolution des indicateurs d'activités

2.2.3. L'évolution des opérations financières

2.2.4. L'évolution des indicateurs de performances financières

2.2.5. L'évolution des ratio et normes prudentiels

2.3. - Le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement de la microfinance

2.4. - Les activités du secrétariat du Groupe Consultatif National pour la microfinance

2.5. - Les relations avec les partenaires techniques et institutionnels de la microfinance

2.6. - Les activités de formation

III - LES PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2003

ANNEXES

Définition des sigles

ACDI	Agence Canadienne pour le Développement International
ADS	Agence pour le Développement Social
AFD	Agence Française pour le Développement
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers
AMAPEF	Association Malienne pour la Promotion des Entreprises Féminines
APIM	Association Professionnelle des Institutions de Microfinance
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BIM.SA	Banque Internationale pour le Mali - Société Anonyme
BMS	Banque Malienne de Solidarité
BNDA	Banque Nationale pour le Développement Agricole
CAMEC	Caisse Mutuelle de l'Education et de la Culture
CAS/SFD	Cellule d'Appui et de Suivi des Systèmes Financiers Décentralisés
CANEF	Centre d'Appui Nutritionnel et Economique aux Femmes
CFORES	Centre de Formation et de Recherche Economique et Social
CMEC/PDR	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit/Programme de Diversification des Revenus
CRMD	Caisse Rurale Mutualiste du DELTA
CREP	Caisse Rurale d'Epargne et de Prêts
CECRA	Caisse Rurale d'Epargne et de Crédit Autogérées
CVECA	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Autogérées
FAAF LAYIDU	Fonds d'Appui aux Activités des Femmes
FECECAM	Fédération des Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutual
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
GCNM	Groupe Consultatif National pour la Microfinance
GGLS	Group Guaranteed Lending Savings
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
IMF	Institution de Microfinance
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
NEF	Near East Fondation
PACCEM	Projet d'Appui à la Commercialisation des Céréales au Mali
PASACOOP	Projet d'Appui aux structures Associatives et Coopératives
PIFD	Promotion des Institutions Financières Décentralisées
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SG 2000	Sasakawa Global 2000
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine.

ANNEXES

ANNEXE I

Tableau N°1

: Données générales sur les SFD au 31-12-2002

Tableau N° 2

: Données générales sur les SFD au 31-12-2002 (suite)

ANNEXE II

Tableau N° 1

: Données relatives aux ressources des SFD au 31-12-2002

Tableau N° 2

: Données relatives aux ressources des SFD au 31-12-2002

ANNEXE III

Tableau N° 1

: Dépôts des SFD auprès du système bancaire au 31-12-2002

Tableau N° 2

: Dépôts des SFD auprès du système bancaire au 31-12-2002 (suite)

ANNEXE IV

Tableau N° 1

: Données relatives aux emplois des SFD crédits octroyés dans l'année au 31-12-2002

Tableau N° 2

: Données relatives aux emplois des SFD crédits octroyés dans l'année au 31-12-2002

ANNEXE V

Tableau N° 1

: Données relatives aux emplois des SFD : crédits encours au 31-12-2002

Tableau N° 2

: Données relatives aux emplois des SFD : crédits encours au 31-12-2002

ANNEXE VI

Tableau N° 1

: Produits d'exploitation des SFD au 31-12-2002

Tableau N° 2

: Produits d'exploitation des SFD au 31-12-2002 (suite)

ANNEXE VII

Tableau N° 1

: Charges d'exploitation des SFD au 31-12-2002

Tableau N° 2

: Charges d'exploitation des SFD au 31-12-2002 (suite)

ANNEXE VIII

Tableau N° 1

: Données relatives aux effectifs des SFD au 31-12-2002

Tableau N° 2

: Données relatives aux effectifs des SFD au 31-12-2002 (suite)

ANNEXE IX

Tableau N° 1

: Qualité du portefeuille des réseaux de Caisses Mutuelle d'Epargne et de Crédit au 31-12-2002

Tableau N° 2

: Qualité du portefeuille des réseaux de crédit solidaire au 31-12-2002

ANNEXE X

Tableau N° 1

: Situation des indicateurs de performance des réseaux de Caisses Mutuelles d'Epargne et de Crédit au 31-12-2002

Tableau N° 2

: Situation des indicateurs de performance des réseaux de CVECA au 31-12- 2002

Tableau N° 3

: Situation des indicateurs de performance des réseaux de Crédit Solidaire au 31-12-2002

ANNEXE XI

Tableau N° 1

: Situation des ratios prudentiels des réseaux de Caisses Mutuelles d'Epargne et de Crédit au 31-12- 2002

Tableau N° 2

: Situation des ratios prudentiels des réseaux CVECA au 31-12- 2002

Tableau N° 3

: Situation des ratios prudentiels des réseaux Crédit Solidaire au 31-12- 2002

ANNEXE XII

: Proportion des SFD ayant respecté les indicateurs de performance de 2000 à 2002

ANNEXE XIII

: Proportion des SFD ayant respecté les ratios prudentiels de 2000 à 2002

ANNEXE XIV

: Mode de calcul des indicateurs de performance des SFD.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2002

INTRODUCTION

L'année 2002 se situe à une étape très importante dans l'évolution de la microfinance au Mali car elle marque la fin de la mise en œuvre du premier plan d'action national pour le développement de ce secteur.

Les activités menées par la Cellule d'Appui et de Suivi des Systèmes Financiers Décentralisés (CAS/SFD) au cours de l'exercice 2002, se sont inscrites dans une perspective de renforcement des capacités de surveillance du secteur et aussi de la professionnalisation de l'industrie de la microfinance à travers des actions de contrôle plus ciblées et aussi de sensibilisation/formation des SFD visant le respect de la réglementation en vigueur. Ces activités ont par ailleurs, porté sur le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action 1999-2002 pour le développement de la microfinance.

L'année 2002 a été marquée par certains événements qui ont assurément eu des répercussions sur le secteur de la microfinance, à savoir la faible pluviométrie enregistrée lors de la campagne 2001-2002, l'organisation des élections présidentielles et législatives, de la Coupe d'Afrique des Nations 2002 (CAN) et surtout la crise ivoirienne survenue en septembre 2002.

I - EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

1.1. *L'environnement national et international*

Le secteur de la microfinance a, au cours de l'année 2002, subi l'influence de l'environnement socio-économique tant au plan national qu'international.

Au plan national, la situation économique et financière a été marquée par une croissance moins vigoureuse que celle de l'année 2001 du fait principalement de la baisse de la production agricole. Le taux réel de croissance du PIB a été de 3,4% contre 11,8% en 2001. Ce ralentissement est dû aux contre-performances du secteur primaire liées à la baisse de la production agricole consécutive à une mauvaise pluviométrie. Cette réduction de la croissance s'est faite par ailleurs, dans un contexte de pression inflationniste.

Sur le plan des finances publiques, la situation s'est traduite par une détérioration du solde budgétaire global suite aux dépenses liées à l'organisation des élections présidentielles et législatives et de la CAN 2002.

Au niveau des comptes extérieurs, le solde courant hors dons s'est réduit en passant de -13,3% en 2001 à -10,4% en 2002, du fait particulièrement d'une évolution favorable de la balance commerciale.

La masse monétaire a enregistré un accroissement de 7,9% dû à une augmentation des avoirs extérieurs nets.

Au plan international, l'année 2002 a enregistré la détérioration des cours des matières premières (coton, or) et le renchérissement du prix des produits pétroliers.

La crise ivoirienne survenue le 19 septembre 2002, a contribué au renchérissement de la plupart des produits d'importation et au manque à gagner sur les exportations de coton et du bétail.

1.2. - Les faits et tendances du secteur de la microfinance en 2002

Malgré un environnement national et international peu favorable, le secteur de la microfinance a néanmoins enregistré quelques résultats encourageants si l'on réfère à l'évolution des principaux indicateurs. Ainsi, sur la base des données recueillies, les résultats ci-après ont été enregistrés :

- Une nette amélioration de l'offre et de l'accessibilité en services de microfinance suite à l'amélioration du taux de pénétration et de la couverture géographique du pays en SFD, à l'élargissement du sociétariat à certaines couches vulnérables de la population ;
- Une diversification des sources de refinancement des SFD grâce à l'intervention d'autres Banques et organismes dont la Banque Malienne de Solidarité, le Fonds de Développement Economique ;
- Des efforts appréciables de gestion internes des SFD dans le sens de leur capitalisation ;
- Une nette amélioration de l'offre de crédits tant en nombre qu'en valeur ;
- Le respect des ratios prudentiels par la plupart des SFD.

II - BILAN DES ACTIVITES DE SUIVI ET DE CONTROLE DES SFD

Au cours de l'année 2002, les activités de la CAS/SFD ont été principalement menées dans le cadre de ses missions, à savoir :

- Le suivi de l'application de la réglementation par les SFD ;
- Le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action 1999-2002 ;
- L'animation du secrétariat du Groupe consultatif.

2.1. Le suivi de l'application de la réglementation par les SFD

Dans le cadre du suivi de l'application de la réglementation par les SFD, la CAS/SFD a, au cours de l'année 2002, assuré entre autres :

- l'étude des dossiers de demande d'autorisation d'exercice de l'activité d'épargne et de crédit ;
- le contrôle et la surveillance du secteur de la microfinance.

2.1.1. L'étude des dossiers de demande d'agrément, de reconnaissance et de signature de convention des SFD

a) Situation des dossiers de demande d'agrément

Au titre de l'année 2002, la CAS/SFD a reçu trente et un (31) dossiers de demande d'agrément d'institutions d'épargne et de crédit dont deux (2) Unions. A ces dossiers, s'ajoute un lot de quarante sept (47) autres dossiers reçus en 2001 et dont l'étude n'avait pu être achevée en fin de période.

Ainsi, sur soixante dix huit (78) dossiers de demande d'agrément reçus, soixante huit (68) ont effectivement fait l'objet d'étude au cours de l'année 2002 et sur lesquels soixante quatre (64) ont été jugés conformes à la réglementation et agréés par le Ministre.

Ainsi, au 31/12/2002, la situation des dossiers de demande d'agrément reçus et/ou traités au cours de l'année 2002 se présentait comme suit:

Dossiers	Total reçu	Etudiés en 2002	Rejetés	Agrées	En cours d'étude
<u>Nombre</u>	78	68	4	64	10

Signalons que sur les quarante sept (47) dossiers de demande d'agrément reçus en 2001, quarante deux (42) s'inscrivaient dans le cadre des régularisations d'institutions en activité sans au préalable être agréées. Il s'agit de :

- La Caisse d'Epargne et de Crédit Yiriwaso de Kababougou ;
- La Caisse d'Epargne et de Crédit Jigiyaso de Fanafècoura ;
- Les trente une (31) caisses du réseau Kafo Jiginew ;
- Les cinq (5) caisses rurales d'épargne et de prêt du réseau SG 2000 ;
- La Caisse d'épargne et de crédit Funtun de Konobougou ;
- Et les trois (3) caisses Sudu Diawdi.

Les quatre (4) dossiers de demande d'agrément rejetés pour insuffisance de moyens nécessaires à l'exercice des activités de microfinance sont :

- La Caisse d'épargne et de crédit Askia de Gao ;
- Les trois (3) caisses Sudu Diawdi.

Les dix (10) dossiers de demande d'agrément en cours d'étude en 2003, concernent :

- La Caisse d'épargne et de crédit Yiriwaso de Kababougou ;
- La Caisse d'épargne et de crédit Jigiyaso de Fanafècoura ;
- Les quatre (4) caisses d'épargne et de crédit Karabara ;
- La Caisse Nyèsigiso de Koulouba ;
- La Caisse d'épargne et de crédit Niakini de Siby ;
- L'Union des caisses d'épargne et de crédit Bunturjo à Bafoulabé
- L'Union des caisses d'épargne et de crédit Niako à Kayes

b) Situation des dossiers de demande de reconnaissance

Aucun dossier de demande de reconnaissance n'a été enregistré au cours de l'année 2002.

c) Situation des dossiers de demande de signature de la convention cadre

La CAS/SFD a reçu, au cours de l'année 2002, quatre (4) dossiers de demande de signature de la convention cadre, en vertu des dispositions des articles 5 et 6 de la loi 94-040 du 15 août 1994 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit.

Les structures concernées ont été :

- L'Association FIDES- Mali ;
- Le Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi (FARE);

- L'Association Sabougnuman des CVECA de Ségou ;
- La Société Azaouad Finances S.A. de Léré.

Parmi ces dossiers, ceux relatifs au Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi et à l'Association Sabougnuman des CVECA de Ségou, ont été jugés non recevables respectivement, pour non conformité avec l'objet d'une structure de microfinance et pour insuffisance de ressources nécessaires à l'exercice de la profession.

Au 31/12/2002, la situation des dossiers de demande de signature de la convention cadre se présentait comme suit :

- Nombre de dossiers reçus	4
- Nombre de dossiers étudiés	4
- Nombre de dossiers rejetés	2

Par ailleurs, l'étude de cinq (5) dossiers de demande de signature de convention cadre, reçus en 2001, des structures ci-après, a été effectivement bouclée en 2002, après la prise en compte des observations formulées par la CAS/SFD et la BCEAO sur lesdits dossiers. Il s'agit de :

- Réseau de Micro-Institutions et de Croissance de Revenus (RMCR) ;
- L'Association Crédit Solidaire WAASA ;
- L'Association Sinsinso ;
- L'Association des CVECA de Macina et Ténékoun ;
- L'Association Crédit Solidaire Soro Yiriwaso

Il convient de signaler que le dossier de demande de signature de convention cadre de l'Association Crédit Solidaire WAASA a finalement fait l'objet de rejet suite à un constat de mauvaise gestion survenue dans cette structure.

Situation des dossiers de demande de signature de convention cadre au 31/12/2002

Dossiers	Reçus en 2001	Reçus en 2002	Total à traiter en 2002	Traités	Rejetés
Nombre	5	4	9	9	3

2.1.2. Le répertoire des SFD et leur répartition géographique au 31/12/2002

a) Situation du répertoire des SFD

Le répertoire des SFD mutualistes s'est enrichi en 2002, avec l'octroi de l'autorisation d'exercer à soixante quatre (64) nouvelles institutions d'épargne et de crédit, portant ainsi leur nombre total à quatre cent dix neuf (419). Ce répertoire des SFD mutualistes se compose comme suit (au 31/12/2002) :

- Caisses mutualistes de base	404
- Unions de caisses	13
- Fédérations	2
TOTAL	419

Le répertoire des structures non constituées sous forme mutualiste, se présentait comme suit :

- Associations de CVECA	11
- Associations de Crédit Solidaire	5
TOTAL	16

La signature des six (6) dossiers de convention cadre traités en 2002, n'aura lieu qu'en 2003.

Ainsi, au 31/12/2002, sur la base des autorisations légales d'exercice de la profession, le répertoire des SFD comprenait quatre cent trente cinq (435) structures agréées, reconnues ou ayant signé la convention.

b) Répartition géographique

La répartition géographique des soixante quatre (64) institutions mutualistes agréées au cours de l'année 2002, se présente comme suit :

- District de Bamako	3
- Région de Kayes	3
- Région de Koulikoro	9
- Région de Sikasso	28
- Région de Ségou	15
- Région de Mopti	1
- Région de Tombouctou	5

Ainsi, suite à ces nouvelles créations, la configuration du répertoire au 31/12/2002 se présentait comme suit :

	D/Bko	Kayes	Kkoror	Sikas.	Ségou	Mopti	Tomb.	Gao	Kidal	Total
<i>Mutuelles</i>	78	18	64	100	132	13	6	6	2	419
CVECA	0	3	0	0	4	4	0	0	0	11
<i>Créd. Sol</i>	3	0	0	0	0	2	0	0	0	5
Total	81	21	64	100	136	19	6	6	2	435
%	18.6%	4.8%	14.7%	23.0%	31.2%	4.3%	1.3%	1.3%	0.4%	100%

L'amélioration de la couverture géographique a été beaucoup plus significative dans les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro avec respectivement 28, 15 et 9 nouvelles caisses agréées dans ces régions. Il faut noter que la couverture géographique s'est relativement améliorée dans la région de Tombouctou passant d'une (1) institution en 2001 à six (6) au 31/12/2002.

Les régions de Tombouctou, Gao et Kidal restent encore très insuffisamment couvertes avec moins d'une (10) dizaine de structures par région et 3% des SFD pour les trois régions.

2.1.3. La surveillance et le contrôle externe des SFD en 2002

En application de l'article 66 et 67 de la loi 94-040 du 15 Août 1994 et de l'article 6 de la convention cadre, la CAS/SFD a, conformément à sa mission de surveillance et de contrôle des SFD et à son programme de contrôle 2002, procédé au contrôle *sur pièces et sur place* de plus d'une vingtaine de SFD. Ce contrôle a pu s'effectuer grâce au concours technique et financier des partenaires comme le Projet de Développement du Secteur Financier (PDSF), le Projet de Promotion des Institutions Financières Décentralisées (PIFD/GTZ), la Direction des Systèmes Financiers Décentralisés (DSFD) de la BCEAO.

Les contrôles ont porté sur les éléments suivants :

- l'élaboration des états financiers et annexes conformément aux instructions de la BCEAO;
- le respect des ratios prudentiels ;
- le respect de la réglementation en matière de taux d'usure ;
- le respect des textes internes et des conventions ;
- le respect des procédures comptables, administratives et financières ;
- la régularité et la fiabilité du contrôle interne ;
- la qualité du portefeuille ;
- l'évolution des indicateurs de performance et le fonctionnement des organes ;

a) Le contrôle sur pièces

Il a porté sur les statistiques trimestrielles, les rapports d'inspection et les rapports d'activités des SFD.

Il convient de rappeler qu'à l'exception de deux (2), aucun réseau n'a pu respecter les dispositions de l'article 65 de loi 94-040 du 15 Août 1994 qui font obligation aux SFD de transmettre au Ministère chargé des Finances, leurs rapports internes de vérification ou d'inspection.

Concernant les statistiques trimestrielles des SFD, bien qu'elles aient été irrégulièrement transmises et très souvent en retard, la CAS/SFD a néanmoins élaboré et transmis à la BCEAO, les quatre (4) rapports trimestriels de l'année 2002.

Quant aux rapports d'activités et états financiers des SFD de l'exercice 2002, environ 80% ont été communiqués à la CAS/SFD dans les délais réglementaires, ce qui a permis à cette dernière de procéder à leur analyse. Quinze (15) SFD ont néanmoins fait l'objet de sanctions pécuniaires pour non communication dans les délais requis, leurs rapports d'activités et états financiers (article N°63 de la loi 94-040 du 15 Août 1994).

b) Le contrôle sur place

Les missions de contrôle sur place ont été réalisées grâce au concours financier et technique du PDSF, du PIFD/GTZ et de la DSFD/BCEAO et souvent en collaboration avec des équipes de la BCEAO ou des bureaux d'auditeurs privés. Les institutions ci-après ont fait l'objet de contrôle, au cours l'année 2002 :

- La Fédération Kafo Jiginew (Koutiala, Fana et Dioïla) ;
- L'Union Nyèsigiso (Bamako et Ségou) ;
- L'Union Kondo Jigima (Bamako, Mopti et Bla) ;
- L'Union CECRA Nyétaiso (Koulikoro) ;
- L'Union Jigiyasoba (Bamako, Banamba et Kangaba) ;
- L'Union Fasojigi (Bougouni) ;
- Les caisses Wouri Crédit Epargne (Ansongo, Gao et Kidal) ;
- L'Union CAMEC (Bamako et Bougouni) ;
- L'Association des CVECA en 1^{re} Région (Kita, Bafoulabé) ;
- L'Association des CVECA Office du Niger (Niono) ;
- L'Association des CVECA /PASACOOP San/Djenné ;
- L'Association Piyeli à Bamako ;
- Le réseau CMEC PDR San
- La caisse Jigisigiso de Sikasso

- La caisse Niatou à Bamako ;
- La caisse Kolon kafoso à Bamako
- La caisse CMEC Espoir à Bamako.

Les contrôles sur place de la Fédération Kafo Jiginew et de l'Union Nyèsigiso ont été effectués dans le cadre de missions conjointes BCEAO/CAS/SFD. Ceux des Associations de CVECA/PASACOOP-San-Djenné, CVECA/ON et de PIYELI ont été effectués avec la collaboration et l'appui des cabinets d'audit privés.

Les principaux constats et recommandations issus de ces différents contrôles sur place peuvent se résumer comme suit :

Les constats :

- La non disponibilité des textes réglementaires au niveau des structures visitées ;
- l'inexistence de contrat d'affiliation entre les caisses de base et la structure faîtière ;
- le fonctionnement irrégulier des organes de gestion et de contrôle ;
- le non respect des différents manuels de procédures régissant la structure ;
- le non respect du taux d'usure ;
- le mauvais archivage des documents ;
- la mauvaise tenue des documents comptables et de gestion ;

Les recommandations :

Face à ces constats, les missions d'inspection ont formulé, à l'intention des structures visitées, les recommandations ci-après:

- la mise en place des textes réglementaires au niveau des structures visitées ;
- l'élaboration et la mise en place de contrat d'affiliation entre les caisses de base et les structures faîtières ;
- la dynamisation des organes statutaires de gestion et de contrôle ;
- le respect strict des différents manuels de procédures régissant la structure ;
- le respect rigoureux de la réglementation sur le taux d'usure ;
- la tenue correcte des documents comptable et de gestion ;
- Une meilleure conservation des différents documents.

2.2. - L'analyse de l'évolution du secteur de la microfinance sur la période 1999-2002

L'analyse de l'évolution du secteur de la microfinance au cours de la période 1999-2002 vise à apprécier l'impact de la mise en œuvre du Plan d'action sur certains indicateurs d'activités et de performance financière des SFD.

2.2.1 Evolution du secteur et le respect de la réglementation par les SFD

2.2.1.1- Evolution du secteur de la microfinance

L'évolution du secteur de la microfinance pendant la période sous revue, est analysée à travers ce qui suit :

- le nombre de SFD autorisé;
- le nombre de points de service et/ou structures de base ;
- la structuration des SFD ;
- la répartition géographique des SFD à travers le pays.

a) Evolution du nombre des SFD autorisés :

SFD	Années			
	1999	2000	2001	2002
Mutualistes	279	315	355	419
Crédit Solidaire	-	5	5	5
Associations CVECA	-	11	11	11
Total	279	331	371	435
Variation	-	18,2%	12,4%	31,8%

Le nombre de structures agréées ou signataires de la convention cadre est passé de 279 en 1999 à 435 en 2002, soit un accroissement global de 56% essentiellement imputable aux institutions mutualistes de base.

b) Evolution du nombre des structures de base (caisses de base, antennes, caisses villageoises, guichets, etc...)

Structures de base	Années			
	1999	2000	2001	2002
Caisses de base mutualistes	268	301	340	404
Antennes de crédit solidaire	33	33	48	42
Caisses villageoises (CVECA)	206	240	252	260
Total	507	574	640	706
Variation	-	13,2%	11,5%	10,3%

Le nombre de structures de base, qui exprime la disponibilité de l'offre de services financiers de proximité, est passé de 507 à 691 unités entre 1999 et 2002, traduisant une hausse de 36,3%. Les systèmes mutualistes et les CVECA représentent l'essentiel des structures de base (96% en 2002). Cependant il convient de noter que les systèmes de crédit solidaire s'appuient davantage sur les groupements de crédit pour mener leurs opérations de crédit. L'arrêt des activités de FAAF-LAYIDU en 2001, explique la baisse du nombre d'antennes de crédit solidaire de 33 à 27.

c) Evolution de la structuration des SFD

Structuration	Années			
	1999	2000	2001	2002
Systèmes mutualistes	279	315	355	419
Fédération	2	2	2	2
Union	9	12	13	13
Caisses affiliées	235	249	265	300
Caisses isolées / non affiliées à un réseau	33	52	75	104
Système CVECA				
Associations CVECA	-	11	11	11
Caisses villageoises affiliées	-	240	252	260
Système de crédit solidaire				
Associations de crédit solidaire	-	5	5	5
Antennes	-	33	48	42

Depuis 2000, année de signature de la convention cadre par seize (16) structures non mutualistes, la structuration des SFD est restée stable en termes de structures faîtières, par contre le nombre des institutions de base a continué à augmenter. La proportion des caisses

de base mutualistes affiliées à un réseau a diminué. Elle passe de 87,7% en 1999 à 74,2% en 2002. Cette situation est due essentiellement au Groupe CMEC-PDR de San. En effet, sur les 104 caisses de base mutualistes non affiliées à un réseau, 39 (soit 37,5%) appartiennent à ce Groupe qui ambitionne de s'ériger très bientôt en réseau.

d) Evolution de la répartition géographique des SFD entre 2001 et 2002

Régions SFD	Bko		Kayes		Kkro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Kidal		Total	
	01	02	01	02	01	02	01	02	01	02	01	02	01	02	01	02	01	02	01	02
Mutualistes	75	78	15	18	55	64	72	100	117	132	12	13	1	6	6	6	2	2	355	419
Crédit Solid.	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	5	5
CVECA	0	0	3	3	0	0	0	0	4	4	4	4	0	0	0	0	0	0	11	11
Total	78	81	18	21	55	64	72	100	121	136	18	17	1	6	6	6	2	2	371	435

Du tableau ci-dessus, relatif à l'évolution de la répartition géographique des SFD entre les régions au cours des années 2001 et 2002, il ressort un accroissement global de soixante quatre (64) structures, imputable aux régions de Kayes (3), Koulikoro (9), Sikasso (28), Ségou (15), Mopti (1), Tombouctou (5) et du District de Bamako (3).

2.2.1.2 Respect de la réglementation

L'analyse de l'évolution du *respect de la réglementation par les SFD* est faite en fonction de l'application effective des dispositions réglementaires auxquelles ils sont astreints, à savoir :

- L'acquisition d'une autorisation avant le démarrage effectif de l'activité de collecte de l'épargne et de distribution du crédit ;
- La production et la fourniture des informations statistiques trimestrielles aux autorités de tutelle ;
- La réalisation des contrôles au plan interne et la fourniture des rapports y afférents aux autorités de tutelle ;
- L'élaboration et la communication des rapports et états financiers annuels aux autorités de tutelle dans un délai déterminé.

a) Par rapport à l'exercice légal de la profession

A défaut de disposer des informations exhaustives sur les structures mutualistes évoluant en marge de la réglementation, l'analyse de la situation juridique sera basée sur les données contenues dans le tableau ci-après :

SFD	Situation juridique	Nbre de SFD en activité (1)				Nbre des SFD autorisés (2)				Nbre des SFD en activité non autorisés			
		1999	2000	2001	2002	1999	2000	2001	2002	1999	2000	2001	2002
Mutualiste		324	356	374	428	279	315	355	419	45	41	19	9
Crédit Solid.		5	5	6	6	0	5	5	5	5	0	1	1
Assoc.CVECA		11	11	11	12	0	11	11	11	11	0	0	1
Total		340	372	391	446	279	331	371	435	61	41	20	11

1. données fournies par les SFD à travers les rapports annuels

2. données du répertoire tenu par la CAS/SFD au 31/12/2002.

L'analyse comparative de ces données sur la période 1999-2002, fait ressortir un nombre décroissant d'institutions évoluant en marge de la réglementation. Le nombre d'institutions mutualistes évoluant en dehors de la légalité, a baissé de quarante cinq (45) caisses en 1999 à neuf (9) en 2002.

b) Par rapport à la communication des informations statistiques

En 2002 la communication des statistiques périodiques par les SFD a connu une amélioration notable par rapport à la situation de l'année 1999. En effet, en 1999 seulement 50% des structures agréées ou reconnues ont communiqué leurs statistiques trimestrielles aux autorités de tutelle. En 2002, ce taux a atteint 85%.

Cependant, il faut noter que la communication des statistiques trimestrielles continue à accuser des retards d'une durée moyenne de 45 jours au delà du délai limite réglementaire.

c) Par rapport à la production et à la communication des rapports et états financiers annuels

La production des rapports et états financiers annuels, suivant le plan défini par l'instruction de la BCEAO ainsi que leur communication aux autorités de tutelle dans le délai de six mois, sont obligatoires pour tous les SFD, ce en vertu des dispositions des articles 62, 63 de la loi 94-040 du 15 août 1994.

La quasi totalité des SFD arrive à s'acquitter de cette obligation avec plus ou moins de retard.

d) Par rapport à la communication par les SFD, des rapports de vérification et de contrôle interne

Il est déplorable de constater qu'en dépit de nombreux rappels et mise en demeure fait par la Cellule, la plupart des structures ne communiquent pas leurs rapports de vérification et de contrôle interne conformément à l'article 65 de la loi 94-040 du 15 Août 1994 et à l'article 6 de la convention cadre.

Dans le souci d'améliorer l'activité de contrôle interne, la CAS/SFD envisage d'exiger des SFD, l'élaboration de programme annuel de contrôle interne et son exécution, pour lui permettre d'évaluer l'application effective de cette disposition réglementaire.

2.2.2. - Evolution des principaux indicateurs d'activités des SFD

a) Evolution du sociétariat des SFD

Evolution du sociétariat par système

SFD	Années		1999		2000		2001		2002	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mutualiste	215 557	62,29%	253 705	62,52%	294 901	65,45%	362 830	69,50%		
Crédit Solidaire	45 302	13,08%	51 659	12,73%	46 917	10,42%	45 385	8,70%		
CVECA	85 234	24,63%	100 387	24,75%	108 824	24,13%	113 787	21,80%		
Total	346 093	100%	405 751	100%	450 642	100%	522 002	100%		

De 1999 à 2002, le nombre des membres des SFD est passé de 346 093 à 522 002, soit une hausse de 50,8%. Cette évolution n'a pas été uniforme d'une année à l'autre, avec 17,2%

en 2000, 11% en 2001 et 15,8% en 2002. Les structures mutualistes représentent plus de 60% du sociétariat global.

L'objectif de sociétariat à atteindre dans le cadre du Plan d'action 1999-2002 était de 560 000 membres, soit un taux de réalisation de 93,2%. Ce taux ne reflète certainement pas le niveau réel du sociétariat car les groupements sont recensés comme membres des SFD alors qu'ils regroupent en moyenne cinq (5) membres bénéficiaires par groupement.

L'évolution du sociétariat selon le genre se présente comme suit :

Années Sociétariat	1999		2000		2001		2002	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Femmes	142 327	41,12%	165 062	40,68%	174 356	38,70%	184 998	35,44%
Hommes	189 797	54,83%	225 370	55,54%	262 100	58,16%	307 050	58,82%
Groupements	13 989	4,05%	15 319	3,78%	14 186	3,14%	29 954	5,74%
Total	346 093	100%	405 751	100%	450 642	100%	522 002	100%

Le sociétariat féminin bien qu'ayant augmenté en valeur absolue entre 1999 et 2002, passant de 142 327 à 184 998 membres, a baissé en termes relatifs, passant de 41,1% à 35,4%.

La part des femmes dans le sociétariat est très certainement sous-estimée car les groupements/associations membres recensés des SFD, sont constitués essentiellement de femmes. La prise en compte des effectifs de sociétaires de ces groupements améliorerait la part des femmes.

Treize (13) SFD ont enregistré en 2002, plus de dix mille (10 000) membres clients et totalisent 90% du sociétariat de l'ensemble des SFD. Il s'agit de : (voir tableau ci-dessous)

SFD ayant plus de 10 000 sociétaires/membres au 31/12/2002

N°	SFD	Sociétariat	%
1	Kafo Jiginew	144 710	27,72%
2	Nyèsigiso	99 522	19,06%
3	CVECA Pays Dogon	32 143	6,15%
4	Kondo Jigina	31 195	6,00%
5	CVECA 1 ^{re} région	27 960	5,35%
6	CVECA Office du Niger	25 175	4,82%
7	Jéméni	23 681	4,53%
8	CVECA/PASACOOP -San/ Djenné	20 366	3,90%
9	FCRMD/Niono	16 608	3,18%
10	CANEF	14 175	2,71%
11	CMEC PDR San	13 175	2,52%
12	Miselini	10 687	2,04%
13	Piyeli	10 288	1,97%
		S/Total	470 038
		Total général du sociétariat	522 002
			100%

Les réseaux mutualistes que sont Kafo Jiginew et Nyèsigiso, demeurent de loin les leaders en termes de sociétariat, avec respectivement 27,7% et 19,0%.

b) Evolution du taux de pénétration

L'évolution du taux national de pénétration, défini comme le rapport entre le nombre de sociétaires/membres des SFD et la population cible (ou le nombre de familles), est estimée comme suit :

Evolution du taux de pénétration

Années	Nombre de membres	Population totale cible	Nombre de familles	Taux de pénétration	
				Pop. Cible	% Nbre famille
1999	346 093	11 000 000	1 833 000	3,14	18,8
2000	405 751	11 308 000	1 884 000	3,58	21,5
2001	450 642	11 700 000	1 950 000	3,85	23,1
2002	522 002	12 028 000	2 004 000	4,33	26,0

NB: La population totale est estimée sur la base d'un taux d'accroissement de 2,8% et la composition moyenne d'une famille est estimée à 6 personnes.

Ainsi, sur la période considérée, le taux de pénétration rapporté, soit à la population cible, soit à la famille est en hausse continue, passant respectivement 3,14% à 4,33% et de 18,8% à 26,0%. Ces évolutions expriment un certain dynamisme du secteur de la microfinance en termes de couverture des besoins des populations en services financiers de proximité.

c) Situation des emplois directs générés par les SFD en 2002

<u>SFD</u>	<u>Effectif</u>	<u>Gérants/caissiers</u>	<u>Personnel local</u>	<u>Personnel expatrié</u>	<u>Total</u>
Mutualistes	793	542	542	3	1 338
Crédit solidaire	129	189	189	-	318
CVECA	733	47	47	-	780
Total	1 655	778	778	3	2 436

Le secteur de la microfinance, a employé en fin décembre 2002, un effectif de 2 436 personnes reparties en 1 655 gérants et caissiers, 778 employés locaux et 3 expatriés. La part de l'effectif du personnel du système mutualiste est prépondérante avec 55% du total, suivi du système CVECA, avec 32% et 13% pour le système de crédit solidaire.

2.2.3. - Evolution de activités financières des SFD

a) Evolution comparative des activités financières des SFD et des banques

L'évolution de l'activité financière des SFD et des banques classiques est retracée dans le tableau ci-après :

Evolution comparative des activités des banques et des SFD (en milliards)

<u>Activités</u>	<u>31/12/1999</u>		<u>31/12/2000</u>		<u>31/12/2001</u>		<u>31/12/2002</u>	
	<u>Banques</u>	<u>SFD</u>	<u>Banques</u>	<u>SFD</u>	<u>Banques</u>	<u>SFD</u>	<u>Banques</u>	<u>SFD</u>
Encours Dépôts	240,9	11,4	346,3	13,9	436,2	16,3	520,3	20,1
%	95,7%	4,5%	96,2%	3,8%	96,4%	3,6%	96,3%	3,7%
Encours crédits	291,6	15,0	302,0	16,0	366,5	20,5	439,3	26,5
%	95,1%	4,9%	95,0%	5,0%	94,7%	5,3%	94,3%	5,7%
Agences/guichets	139	507	152	574	77	640	48	706
%	21,5%	78,5%	21,0%	79%	11%	89%	6,5%	93,5%

Sources: BCEAO ; CAS/SFD.

L'analyse comparative des principaux indicateurs d'activités des banques et des SFD entre 1999 et 2002, permet de faire une appréciation de la contribution des SFD à l'économie nationale.

L'activité financière des banques et des SFD au cours de la période sous revue, s'est traduite par un accroissement progressif et concomitant des montants de leurs encours de dépôts et de crédits. Au niveau des SFD, les parts respectives des dépôts et des crédits se sont améliorées pour atteindre 3,7% du total de l'épargne collectée et 5,7% du total des crédits octroyés en 2002.

La part prépondérante (plus de 75%) du nombre de structures de base des SFD, qui a cru pendant la période sous revue, témoigne du rôle, de plus en plus important, joué par le secteur de la microfinance en termes d'offre de services financiers de proximité dans le pays.

b) Evolution des ressources des SFD

Le montant total des ressources mobilisées par les SFD s'élève à 37,1 milliards de Fcfa en 2002 contre 27,8 milliards en 2001, soit une hausse de 9,3 milliards de Fcfa, traduisant un taux de croissance de 33,6% contre 4,8% en 2001

Evolution des ressources des SFD (en millions de Fcfa)

<u>Ressources</u>	<u>Années</u>	<u>1999</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>
Total ressources SFD		22 191	26 524	27 816	37 162
Variation en %		-	19,5%	4,8%	33,6%

La ventilation (cf. tableau ci-dessous) de ces montants entre les ressources internes (dépôts, fonds propres,) et les ressources externes (lignes de crédit, subventions, ressources affectées) montre que la forte croissance constatée en 2002 est essentiellement imputable aux ressources internes dont les dépôts des membres pour 54,2% et les fonds propres pour 21,6%. La part des lignes de crédit se situe à 20,1% en 2002.

Décomposition des ressources des SFD (en millions de Fcfa)

<u>Ressources</u>	<u>1999</u>		<u>2000</u>		<u>2001</u>		<u>2002</u>	
	<u>Montant</u>	<u>%</u>	<u>Montant</u>	<u>%</u>	<u>Montant</u>	<u>%</u>	<u>Montant</u>	<u>%</u>
Dépôts	11 483	50,2%	13 945	52,5%	16 358	58,9%	20 148	54,2%
Fonds propres hors subvention	5 232	22,8%	5 725	21,7%	6 131	22,0%	8 010	21,6%
Lignes de crédit	3 985	17,4%	4 478	17%	2 545	9,1%	7 471	20,1%
Subventions	1 829	8%	1 821	6,8%	1 816	6,5%	1 142	3,1%
Ressources affectées	335	1,6%	523	2%	966	3,5%	391	1,0%
Total Ressources	22 864	100%	26 524	100%	27 816	100%	37 162	100%

b1) Evolution des ressources internes.

➤ Les dépôts :

Le volume global des dépôts des SFD s'est accru de près de 9,3 milliards de Fcfa au cours de la période sous revue, pour atteindre 20,1 milliards de F CFA en fin 2002, traduisant un renforcement du processus de mobilisation de l'épargne sur la période 1999-2002. Cette hausse est essentiellement imputable aux structures mutualistes d'épargne et de crédit qui détiennent en 2002, près de 90% de l'épargne collectée par le secteur de la microfinance. Cette progression est à mettre en relation d'une part, avec la progression du nombre des

membres des mutualistes, d'autre part, avec la mise en œuvre de politique de renforcement de leurs ressources internes.

Le niveau d'épargne collectée en 2002, dépasse largement l'objectif de 16 milliards de FCFA, fixé dans le Plan d'action 1999-2002.

Evolution des dépôts par type des SFD (millions de Fcfa)

<u>Années</u>	1999	%	2000	%	2001	%	2002	%
SFD								
Mutualistes	9 855	85,8%	11 916	85,5%	14 183	86,8%	18 075	89,7%
Crédit solidaire	647	5,6%	766	5,5%	888	5,4%	810	4,0%
CVECA	980	8,6%	1 263	9,0%	1 287	7,8%	1 263	6,3%
Total	11 483	100%	13 945	100%	16 358	100%	20 148	100%

Le tableau ci-dessous met en relief une concentration de la mobilisation de l'épargne au niveau de sept (7) SFD. Ces institutions représentent, à elles seules 84% des dépôts collectés en 2002, soit près de 17 milliards de FCFA.

Encours de dépôt des SFD ayant collecté plus de 500 millions de Fcfa en 2001 et 2002

<u>SFD</u>	<u>Dépôts</u>	<u>2001</u>	<u>Part du marché</u>	<u>2002</u>	<u>Part du marché</u>
Kafo	4 755	29,0%	6 446	32,0%	
Nyèsigiso	5 075	31,0%	5 686	28,2%	
Kondo	1 864	11,3%	2 108	10,5%	
FCRMD	567	3,5%	928	4,6%	
Jéméni	1 164	7,0%	1 831	9,1%	
Total	13 425	82,07%	16 999	84,3%	
Ensemble SFD	16 358	100%	20 148	100%	

L'examen de la structure des dépôts révèle que l'épargne collectée en 2002 par les SFD est composée de 49,3% de DAV, de 17,3% de DAT et 33,4% des autres dépôts, constitués généralement des dépôts de garantie et de fonds de caution ou d'autres produits spécifiques d'épargne.

Structure des dépôts par type de SFD en 2002 (millions de Fcfa)

<u>SFD</u>	<u>Dépôts</u>	<u>DAV</u>	<u>%</u>	<u>DAT</u>	<u>%</u>	<u>Autres dépôts</u>	<u>%</u>	<u>Total</u>	<u>%</u>
Mutualiste	9 390	94,4%		2 546	72,7%	6 139	91,6%	18 075	90,0%
Crédit Solidaire	316	3,2%		59	1,7%	435	7,8%	810	4,0%
Associations CVECA	239	2,4%		894	25,6%	130	0,6%	1 172	6,0%
Total	9 945	100%		3 499	100%	6 704	100%	20 148	100%
% des dépôts	49,3%			17,3%		33,4%			

L'analyse de la structure des dépôts des SFD fait apparaître la nécessité pour les institutions de microfinance de procéder à une modification de la composition de leurs dépôts afin de mobiliser des ressources plus longues à travers la création de nouveaux produits d'épargne.

La ventilation des dépôts selon le genre, retracée dans le tableau ci-après, porte sur les SFD pour lesquels cette information est disponible. Ces SFD représentent près de 84,3% de l'épargne collectée par l'ensemble des SFD.

Structure des dépôts selon le genre en 2002 (millions de Fcfa)

Genre	Homme	%	Femmes	%	Groupe	%	Total
SFD	6				m.		
Kafo	5 334	82,7%	770	12,0%	342	5,3%	6 446
Nyésigiso	3 241	57,0%	1 137	20,0%	1 308	23%	5 686
Kondo	1 307	62,0%	674	32,0%	127	6,0%	2 108
FCRMD	217	23,5%	34	3,5%	677	73,0%	928
Jéméni	1 297	71,0%	534	29,0%	-	-	1 831
Total	11 396	67,0%	3 149	18,5%	2 454	14,5%	16 999

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus, que les hommes ont réalisé près de 67% du volume des dépôts tandis que les femmes ne représentent que 18% et les groupements, 15%. La part des femmes pourrait se retrouver certainement améliorée si la répartition par genre des groupements, généralement constitués de femmes, était disponible.

➤ *Les fonds propres*

Les fonds propres ont enregistré une progression continue pendant la période sous revue, passant de 5,2 milliards de Fcfa en 1999 à 8,0 milliards de Fcfa en 2002, soit une hausse de 3,2 milliards de Fcfa ou près de 54%. Cette tendance est le résultat des efforts de capitalisation réalisé par l'ensemble des SFD.

b2) Evolution des ressources externes

➤ *Les lignes de crédit (refinancement)*

L'évolution des lignes de crédits accordés aux SFD, au cours de la période considérée, s'est faite en dents de scie. En effet, après une hausse enregistrée entre 1999 et 2000, le niveau de ces refinancements a chuté en 2001 à 2,5 milliards de Fcfa pour remonter ensuite à 7,4 milliards de Fcfa en 2002.

➤ *Les subventions*

L'évolution des subventions (d'investissement et d'exploitation) durant la période considérée, est marquée par une certaine constance de leur niveau autour de 1,8 milliards entre 1999 et 2001, suivie d'une baisse de plus de 600 millions de Fcfa en 2002. Les subventions accordées aux systèmes mutualistes en 2002 se sont élevées à près de 58% du volume total des subventions du secteur.

➤ *Les ressources affectées*

L'évolution des ressources affectées a connu une progression continue, jusqu'en 2001, pour chuter à un niveau de 390 millions de Fcfa en 2002. Entre 1999 et 2001, elles sont passées de 335 millions de Fcfa à 966 millions de Fcfa, soit une hausse de plus de 150%. La part des ressources affectées dans le total des ressources mobilisées par les SFD en 2002 est tombée à 1%.

c) *Evolution des emplois des SFD*

L'analyse de l'évolution des emplois effectués à travers des ressources mobilisées par les SFD, est faite par rapport aux opérations de crédits et aux placements des SFD auprès du système bancaire.

Ces emplois ont évolué, au cours de la période considérée, comme suit :

c1) Evolution des crédits

➤ Les crédits distribués

Evolution du cumul des crédits distribués (en millions de Fcfa)

<u>Nombre de crédits distribués</u>	1999	%	2000	%	2001	%	2002	%
SFD								
Mutualiste	nd	nd	30 201	20%	61 759	34%	45 270	28%
Crédit Solidaire	nd	nd	79 281	53%	78 288	44%	77 384	47%
Associations CVECA	nd	nd	41 174	27%	38 912	22%	41 405	25%
Total	nd	nd	150 656	100%	178 959	100%	164 059	100%
variation	nd		-		18,78		-8,32	
Cumul des crédits distribués								
SFD								
Mutualiste	15 575	67%	15 041	62%	20 325	75%	18 472	74%
Crédit Solidaire	5 158	22%	6 428	27%	3 868	14%	3 345	13%
Associations CVECA	2 634	11%	2 673	11%	2 946	11%	3 154	13%
Total	23 367	100%	24 142	100%	27 133	100%	24 971	100%
variation			3,3%		12,3%		-8,0%	

Le cumul des crédits distribués au cours de la période considérée, fait apparaître une nette progression du nombre et du volume des crédits entre 1999 et 2001. En effet, le nombre de crédits distribués passe de 150 656 en 2000 à 178 959 en 2001 alors que le cumul du montant des crédits continue à progresser, passant de 23,3 milliards de Fcfa en 1999 à 27,1 milliards de Fcfa en 2001. Par contre, au cours de l'année 2002, on assiste à une baisse tant du nombre des crédits octroyés que du volume des crédits qui se s'élèvent respectivement à 164 059 prêts accordés et 24,9 milliards de F CFA. En 2002, la part respective de chaque système dans le cumul des prêts octroyés est de 74% pour les mutualistes, 13% pour le système de crédit solidaire et 13% pour les CVECA.

Le tableau ci-après présente la liste des SFD ayant octroyé plus de 500 millions de Fcfa de crédit en 2001 et en 2002.

SFD ayant octroyé plus de 500 millions de Fcfa de crédit en 2001 et en 2002 (en millions Fcfa)

<u>Montant de crédits octroyés</u>	2001	%	2002	%
SFD				
Kafo	7 909	29%	2 894	12%
Nyésigiso	7 005	26%	7 341	29%
FCRMD	2 268	8%	2 335	9%
CVECA-ON	1 696	6%	1 682	7%
CANEF	1 669	6%	1 269	5%
Kondo	nd	-	1 292	5%
Jéméni	1 587	6%	2 089	8%
Piyeli	896	3%	661	3%
Miselini	598	2%	764	3%
Jigiyaso Ba	686	2%	903	4%
Total	24 314	89%	21 230	85%
Ensemble des SFD	27 139	100%	24 971	100%

En 2002, dix (10) réseaux de SFD enregistrent un cumul de plus de 500 millions de Fcfa de prêts par an parmi lesquels on note la prédominance des réseaux, Kafo Jiginew et Nyèsigiso, dans le paysage de la microfinance en matière de distribution de crédit, suivis de la FCRMD et de Canef.

➤ *L'encours des crédits*

Evolution de l'encours des crédits (millions de F CFA)

<u>SFD</u>	<u>Nombre de crédits</u>	1999	2000	2001	2002
Mutualistes	62 294	64 998	61 759	116 950	
Crédit solidaire	100 765	30 969	21 505	30 614	
CVECA	40 948	30 262	31 257	36 963	
Total variation	204 007	126 229	114 521	184 527	
	-	-38,1%	-9,3%	61,12%	
<u>SFD</u>	<u>Montant de l'encours de crédits</u>				
Mutualistes	11 708	12 070	16 248	22 330	
Crédit solidaire	2 102	1 860	1 763	1 557	
CVECA	1 964	2 113	2 454	2 677	
Total variation	15 774	16 043	20 465	26 564	
	-	1,7%	27,5%	29,8%	

L'encours des crédits a connu une hausse continue au cours de la période considérée passant de 15,7 milliards de Fcfa en 1999 à 26,5 milliards de F CFA en 2002, soit un accroissement global de 68,4%. La part du système mutualiste reste toujours prépondérante, avec 84% de l'encours total en fin 2002. Le système de crédit solidaire enregistre par contre une baisse continue de l'encours de crédit qui passe de 2,1 milliards Fcfa en 1999 à 1,5 milliards de F CFA en 2002.

Au niveau du système CVECA, on constate une progression constante de l'encours d'une année à l'autre. La même progression est observée au niveau du système mutualiste.

Il convient toutefois, de noter que l'objectif d'encours de crédit fixé dans le Plan d'action 1999-2002, à savoir 35 milliards de F CFA, n'a pas été atteint.

Evolution du montant moyen des crédits distribués (milliers de F CFA)

<u>SFD</u>	<u>Montant moyen de crédits</u>	1999	2000	2001	2002
Mutualistes	188	185	190	190	
Crédit solidaire	20	60	80	42	
CVECA	48	69	80	76	
Montant moyen	85	105	116	102	

Le tableau ci-dessus met en relief un léger accroissement du montant moyen des crédits distribués sur la période 1999-2001. Toutefois, il convient de relever que par rapport à l'année 2001, le montant moyen des crédits est en régression de 12% en 2002.

➤ *Structure des crédits selon le terme*

L'analyse du tableau ci-après, indique que la tendance amorcée au cours des années précédentes, se poursuit en 2002, à savoir que l'essentiel des crédits accordés par les SFD, demeure à court terme (échéance inférieure ou égale à 12 mois). Ceux-ci représentent

72,5% du portefeuille des crédits des SFD en 2002, la proportion des crédits à moyen et long terme (plus de 12 mois) n'étant que de 27,5%. Cette situation s'explique en partie par l'absence de ressources propres adaptées au financement des opérations à moyen et long terme.

Structure de l'encours des crédits par système (millions Fcfa) selon le terme

Durée du crédit	Crédit de 1 à 12 mois		Crédit de plus de 12 mois		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
SFD						
Mutualistes	15 038	78,4%	7 292	100%	22 330	84,06
Crédits solidaires	1 557	8,07%	-	-	1 557	5,86
CVECA	2 677	13,89%	-	-	2 677	10,08
TOTAL	19 272	100%	7 292	100%	26 564	100

➤ *La qualité du portefeuille de crédits*

L'analyse de l'état des crédits en souffrance et de leur évolution au cours de la période 1999-2002, permet d'apprécier la qualité du portefeuille de crédits des SFD.

Cette analyse comparative réalisée à partir du tableau ci-dessous, fait ressortir une régression des crédits en souffrance entre 2000 et 2001 et une légère remontée en 2002. En effet, après une progression de 36 % entre 1999 et 2000, les crédits en souffrance enregistrent une baisse de 246 millions de Fcfa, soit un repli de 21,9 % en fin 2001. Par contre, l'année 2002 enregistre une hausse du volume des crédits en souffrance qui ressortent à 1 171 millions de Fcfa, soit un accroissement de 33,5%. Ainsi la qualité du portefeuille s'est dégradée en fin 2002, avec un ratio qui passe de 4,28% en 2001 à 4,4% en 2002.

La répartition des crédits en souffrance a été fortement influencée par le système mutualiste, dont la part des impayés dans l'encours global des crédits est passée de 2,99% en 2001 à 3,83% en 2002. En revanche, au niveau des systèmes CVECA et de crédit solidaire, le ratio de qualité du portefeuille est passé respectivement de 0,42% à 0,44% et de 0,85% à 0,13% entre ces deux dates.

Etat des crédits en souffrance (en millions de Fcfa)

SFD	Type de crédit	Crédit sain	%	Crédit en souffrance	%	Total	%
						1999	
Mutualiste		11 708	75%	671	82%	12 379	75%
Crédit Solidaire		2 001	13%	100	12%	2 101	13%
Associations CVECA		1 913	12%	51	6%	1 964	20%
Total		15 622	100%	822	100%	16 444	100%
2000							
Mutualiste		11 142	75%	928	83%	12 070	75%
Crédit Solidaire		1 767	12%	93	8%	1 860	12%
Associations CVECA		2 010	13%	102	9%	2 112	13%
Total		14 919	100%	1 123	100%	16 042	100%
2001							
Mutualiste		15 634	80%	614	70%	16 248	79%
Crédit Solidaire		1 588	8%	175	20%	1 763	9%
Associations CVECA		2 379	12%	88	10%	2 467	12%
Total		19 601	100%	877	100%	20 478	100%
2002							
Mutualiste		21 313	84%	1 017	87%	22 330	84%
Crédit Solidaire		1 504	6%	36	3%	1 557	6%
Associations CVECA		2 563	10%	118	10%	2 677	10%
Total		25 380	100%	1 171	100%	26 564	100%

De 1999 à 2002, les crédits en souffrance au niveau du système mutualiste ont connu une progression globale de 51,56% avec une baisse de 33,83% entre 2000 et 2001. Au niveau du système CVECA, on enregistre une évolution en dents de scie, sur la période considérée, soit une hausse de 100% en 2000, suivie d'une baisse de 13,72% en 2001, puis une hausse de 33% en 2002. Cette situation s'explique en partie par l'insuffisance d'analyse des dossiers de demandes de crédit, par les comités de gestion. Pour le système de crédit solidaire, les créances en souffrance ont augmenté de 88,17% en 2001 suivie d'une importante baisse en 2002 de 79,4%, suite à des efforts de recouvrement intervenus engagés par les structures concernées.

Evolution de la qualité du portefeuille de crédits

Années SFD	1999			2000			2001			2002		
	Enc. crédits	Crédits souffra	Taux dégrada									
Mutualiste	12 379	671	5,7%	12 070	928	7,7%	16 248	614	3,8%	22 330	1 017	4,5%
Crédit soli	2 101	100	4,7%	1 860	93	5,0%	1 763	175	9,9%	1 557	36	2,3%
CVECA	1 964	51	2,6%	2 112	102	4,8%	2 467	88	3,6%	2 677	118	4,4%
Total	16 444	822	4,4%	16 042	1 123	7,0%	20 478	877	4,3%	26 564	1 171	4,4%

La qualité du portefeuille s'est fortement dégradée en 2000 avec un taux moyen de 7%, le taux le plus élevé ayant été observé au niveau du système mutualiste (7,7%). Au cours des autres années, le taux de dégradation s'est stabilisé autour de 4% en moyenne avec cependant une forte dégradation observée en 2001 au niveau du système de crédit solidaire avec un taux de 9,9%.

Au 31/12/2002 la répartition des crédits en souffrance était de 87% pour le système mutualiste, 10% pour le système CVECA et 3% pour le système de crédit solidaire.

d) Evolution des produits et charges d'exploitation des SFD

d1) Analyse des produits d'exploitation des SFD

L'examen de la structure des produits d'exploitation de l'exercice 2002, révèle la prédominance des produits financiers (71,9%), suivis du poste « autres produits » (12,73%).

La proportion des produits financiers dans l'ensemble des produits d'exploitation est très élevée au niveau du système CVECA (79%), suivi par le système de crédit solidaire (73,9%). La part du poste « autres produits » est assez importante au niveau des mutualistes, 25% contre 12,36% au niveau du système de crédit solidaire. Elle reste peu significative au niveau des CVECA.

Les postes « reprises sur provisions » et « produits exceptionnels » ressortent dans des proportions variables d'un système à l'autre, avec une prédominance au niveau du système CVECA.

Structure (en %) des produits d'exploitation des SFD en 2002

Produits SFD	Produits financiers	Autres produits	Reprise sur amortissements	Reprise sur provisions	Produits exceptionnels	Total
Mutualiste	61,22%	25,08%	-	6,90%	6,80%	100%
Crédit Solidaire	73,30%	12,36%	-	9,56%	4,78%	100%
Associations CVECA	79,09%	0,77%	-	10,14%	10%	100%
Total	71,20%	12,73%	-	8,88%	7,19%	100%

d2) Analyse des charges d'exploitation des SFD

L'analyse de l'évolution des charges d'exploitation des SFD au cours de la période considérée, montre que la structure des charges demeure sensiblement identique, avec une prédominance en 2000 des postes « achats et services extérieurs » (20,93%) et des charges de personnel (23,55%).

L'analyse de l'évolution des charges d'exploitation entre 2000 et 2002 (voir tableau ci-dessous), fait également apparaître, à la fois une baisse des charges financières de l'ensemble des SFD et une augmentation des charges de personnel entre 2000 et 2001 suivie d'une baisse entre 2001 et 2002.

Les charges financières enregistrent une baisse en 2001 au niveau du système de crédit solidaire, suivie d'une hausse de 4,19% en 2002 suite aux efforts de mobilisation de l'épargne dans les différentes structures

Structure (%) des charges d'exploitation des SFD de 2000 à 2002

Charges SFD	Charges financières	Achats et service extérieurs	Autres charges	Charges de personnel	Dotation aux amort.	Dotation aux provisions	Charges except.	Impôt et taxe	Autres services extérieurs	Total
2000										
Mutualiste	10,84%	24,16%	17,31%	21,54%	5,80%	18,55%	1,77%	0,03%	-	100%
Crédit soli	3,85%	19,90%	16,16%	31,30%	10,84%	8,75%	9,16%	0,04%	-	100%
CVECA	39,35%	18,72%	15,83%	1,61%	5,20%	16,48%	2,53%	0,28%	-	100%
Total	18,01%	20,93%	16,43%	18,15%	7,28%	14,59%	4,49%	0,12%	-	100%
2001										
Mutualiste	10,47%	25,80%	17,54%	22,39%	6,43%	14,59%	2,71%	0,07%	-	100%
Crédit soli	1,15%	25,13%	4,99%	41,33%	14,76%	11%	0,48%	1,16%	-	100%
CVECA	35,72%	11,82%	24,76%	6,94%	5,56%	13,32%	1,86%	0,02%	-	100%
Total	15,78%	20,91%	15,76%	23,55%	9,00%	12,97%	1,69%	0,41%	-	100%
2002										
Mutualiste	9,62%	13,95%	14,51%	26,17%	6,71%	13,07%	2,02%	2,20%	11,75%	100%
Crédit soli	4,19%	15,92%	13,85%	36,24%	11,30%	4,42%	0,18%	0,08%	13,62%	100%
CVECA	27,45%	2,07%	17,90%	0%	6,60%	18,53%	3,69%	0,05%	21,71%	100%
Total	13,75%	10,65%	15,41%	20,80%	8,27%	12%	2,64%	0,78%	15,69%	100%

L'évolution de la structure des charges d'exploitation révèle que celles liées à la collecte de l'épargne ont connu une baisse continue au cours de la période considérée, passant de 18,01% en 1999 à 13,75% en 2002. Il convient de noter que la proportion des charges financières en 2002, est plus élevée au niveau du système CVECA (27,41%) que dans les autres SFD, en raison de l'existence de dépôts rémunérés à des taux souvent élevés, de 10 à 15%. La part des charges financières des SFD mutualistes baisse d'année en année, passant ainsi de 10,84% en 1999 à 9,62% en 2002.

Les charges de personnel sont plus élevées dans le système de crédit solidaire (41,33%) en 2001, suivis du système mutualiste (22,39%). Elles sont peu significatives au niveau du système CVECA (6,94%).

Globalement les dotations aux provisions baissent d'une année à l'autre. Leur part dans les charges d'exploitation ressort respectivement à 14,59% en 2000, 12,97% en 2001 et 12,00% en 2002.

Les dotations aux provisions passent de 18,55% en 2000 à 13% en 2002, au niveau du système mutualiste. Elles augmentent de 8,75% à 11% au niveau du système de crédit solidaire pour ensuite chuter à 4,42% en 2002, suite aux actions d'assainissement entreprises. Par contre, on constate une certaine fluctuation au niveau du système CVECA, passant de 16,48% en 2000 à 13,32% en 2001 pour remonter à 18,53% en 2002.

d3) Analyse des résultats d'exploitation

Le tableau ci-après présente les résultats d'exploitation consolidés de l'ensemble des SFD pour lesquels les informations sont disponibles.

Résultats agrégés des comptes d'exploitation des SFD en 2002 (millions de Fcfa)

<u>Eléments</u>	<u>SFD</u>	<u>Mutualistes</u>	<u>Crédit solidaire</u>	<u>CVECA</u>	<u>Total</u>
Produits	6 080	691	607	7378	
Charges	5 394	746	474	5 614	
Résultat net	686	-55	133	764	

Au 31/12/2002 les résultats consolidés font apparaître un excédent de 686 millions Fcfa au niveau des mutualistes, 133 millions Fcfa au niveau des CVECA et un déficit de 55 millions Fcfa au niveau du système de crédit solidaire.

Répartition du nombre des SFD en 2002 selon le résultat d'exploitation

<u>Résultat</u>	<u>Déficitaire</u>	<u>Inférieur à 10 millions de Fcfa</u>	<u>Compris entre 10 et 25 millions de Fcfa</u>	<u>Compris entre 25 et 50 millions de Fcfa</u>	<u>Supérieur à 50 millions de Fcfa</u>	<u>Ensemble</u>
<u>SFD</u>						
Mutualistes	3	17	2	1	2	25
Crédit solid.	1	0	2	3	0	6
CVECA	1	3	2	0	0	6
Ensemb. SFD	5	20	6	4	2	37

En 2002, sur trente sept (37) structures ayant communiqué leurs rapports d'activités, cinq (5) sont déficitaires, vingt (20) affichent des résultats inférieurs à 10 millions de Fcfa, dix (10) ont des résultats compris entre 10 et 50 millions de Fcfa. Seules deux (2) structures ressortent avec des résultats supérieurs à 50 millions de Fcfa.

2.2.4 Evolution des indicateurs de performance financière des SFD

Sur la base des informations contenues dans les rapports annuels d'activités de 1999 à 2001 élaborés par la CAS/SFD, l'évolution des indicateurs de performance financière a été la suivante :

- Efficiency

Cet indicateur mesure le poids relatif des charges d'exploitation non financières dans l'actif total du bilan de la structure. La norme admise est comprise dans l'intervalle de 0% à 110%.

Au cours de la période 2000-2002, les SFD dans leur totalité, ont respecté cette norme.

En 2002, les structures mutualistes ont affiché des taux d'efficience compris entre 0,18 et 82,40% tandis que les systèmes CVECA et de crédit solidaire réalisaient des taux variant de 4,40 à 40,64%.

- Autosuffisance opérationnelle

Cet autre indicateur mesure le degré de couverture des charges non financières par le produit financier net. La norme admise est constituée de l'intervalle compris entre 160% et 210%

Rares sont les SFD qui ont pu respecté la norme fixée, au cours de la période 1999-2002. Seules les structures ci-dessous citées ont pu atteindre des niveaux acceptables d'autosuffisance opérationnelle. Il s'agit de :

- En 1999 : Niako (160,30%) , Buntunjo (176,02%) et CVECA/ 1^{er} région (165,8%) ;
- En 2001 : PASECA / Kayes (178,7%) ;
- En 2002 : Niako (180,06%), CECRA Nyetaso (171,88%) et Soroyiriwaso (165,70%) .

- Capitalisation

Ce ratio exprime le rapport entre les fonds propres et assimilés et le passif exigible de la structure.

Sur la période 1999-2002, les taux de capitalisation réalisés par les différents SFD n'ont pas tous atteint la norme admise, à savoir de 210% à 260%..

En 2001, seulement 20% des structures de crédit solidaire ont affiché des ratios compris dans les limites fixées par la norme. En 2002, 4% des structures mutualistes et 16% des structures de crédit solidaire ont pu respecté la norme.

- Couverture des frais généraux par les produits financiers nets

Cet indicateur mesure le degré de couverture des charges extérieures et autres charges, à l'exclusion des dotations aux amortissements et aux provisions, par le produit financier net. La norme requise est un minimum de 100% de couverture.

Au cours des trois dernières années, tous les SFD ont, à des proportions diverses, respecté la norme.

La proportion des structures mutualistes ayant respecté la norme, a diminué à partir de 2000, passant successivement de 64,70% en 2000, à 59,00% en 2001 et 48,00% en 2002.

La proportion des structures de CVECA ayant respecté la norme est restée stationnaire au cours des trois dernières années, soit 80%.

Par contre, la proportion des structures de crédit ayant respecté la norme a sensiblement augmenté au fil des années.

- Sujétion aux subventions

Cet indicateur mesure le degré de dépendance de la structure par rapport aux subventions extérieures. L'objectif fixé est de 0%.

Pendant la période 1999-2002, les proportions des SFD ne dépendant de subventions extérieures ont légèrement augmenté..

L'évolution de ces proportions au niveau des structures mutualistes se présente comme suit :

- 16,00% en 1999
- 6,25% en 2000
- 18,18% en 2001
- 24,00% en 2002

Cette tendance est moins marquée au niveau des systèmes CVECA et de crédit solidaire.

- Rentabilité

Elle exprime le rapport entre le résultat net et l'actif total. La norme admise est fixée à 0,5% au minimum.

L'évolution de la proportion des structures mutualistes et de crédit solidaire ayant respecté cette norme, s'est faite en dents de scie. Par contre cette proportion au niveau des structures CVECA a régulièrement augmenté, au cours de la période considérée.

2.2.5. *Evolution des ratios prudentiels des SFD*

D'une manière générale, les SFD ont, pour la plupart amélioré leur maîtrise du calcul des ratios prudentiels conformément aux instructions de la BCEAO. Malgré ce constat encourageant, quelques cas de négligence et de non respect des normes prudentielles, existent toujours.

L'évolution des différents ratios prudentiels, au regard des normes fixées par les instructions de la BCEAO, se présente comme suit :

- Le ratio de limitation des opérations autres que l'épargne et le crédit

Les SFD, de façon générale, se sont jusqu'ici abstenus d'étendre leurs activités à d'autres en dehors des opérations de collecte de l'épargne et d'octroi de crédit.

Au cours de la période 1999-2002, tous les SFD à l'exception de SUTRASO, Jéméni et SG 2000, ont respecté ce ratio de limitation des opérations autres que l'épargne et le crédit, dont la norme est de 5% au maximum. En 2002 et 2001, SUTRASO a consacré, environ 17,30% de ses ressources à des opérations autres que celles de collecte d'épargne et d'octroi de crédit.

- La réserve générale

La réserve générale visée est alimentée par un prélèvement annuel sur les excédents nets avant ristourne de chaque exercice, après imputation éventuelle de tout report à nouveau négatif. Ce taux de prélèvement est de 15% pour les structures mutualistes, 30% pour les structures CVECA et 40% pour les structures de crédit solidaire.

Tous les SPD ayant dégagé des excédents nets (après déduction des reports à nouveau négatifs), à l'exception de Nayral Nef, ont déclaré avoir affecté régulièrement, au moins les quotas sus-visés.

Ces quotas d'affectation ont varié de :

- De 15 à 22% pour les structures mutualistes ;
- De 30 à 40% pour les structures de crédit solidaire ;
- De 30% pour les structures CVECA.

- La Limitation des risques portés par l'Institution

Les risques portés par une institution mutualiste ne peuvent excéder le double des dépôts de l'ensemble des membres, soit 200%..

La proportion de structures mutualistes ayant respecté le ratio de limitation des risques portés par l'institution, a augmenté entre 2000 et 2001, puis baissé en 2002. Pendant la période considérée, les structures mutualistes dont la FCRMD, TONUS et CECRA NYETASO, n'ont pas pu respecter la norme requise :

- FCRMD : 451,67% en 1999, 425% en 2000, 460% en 2001 et 290% en 2002 ;
- TONUS : 520,82% en 2000, 146,50% en 2001 et 228% en 2002 ;
- CECRA NYETASO : 298% en 2002.

- La couverture des risques par les fonds propres

Ce ratio calculé uniquement au niveau des structures CVECA, mesure le degré de couverture des risques par les fonds propres de la structure. Le niveau minimum fixé pour ce ratio, indexé sur les crédits, est de 10%.

La proportion des structures CVECA ayant respecté la norme fixée, après une baisse enregistrée entre 2000 et 2001, est restée stationnaire pendant les années suivantes. Une seule association CVECA, en l'occurrence celle du Pays Dogon affiche en 2002, un taux de couverture des risques par les fonds propres, inférieur à la norme de 3 points, soit 7%.

- La couverture des emplois moyens et long termes par les ressources stables

Ce ratio mesure le degré de couverture des emplois à moyen et long termes par les ressources stables de la structure.

La norme requise fixée à 100% au maximum, a été respectée en 2002 par 76% des structures mutualistes ayant communiqué leur rapport annuel d'activités. Cette proportion s'élevait à 94% en 1999, 81% en 2000 et 68% en 2001.

En 2002, les réseaux Nyèsigiso (avec un ratio de 104%), Jéméni (124%), Damu O'Pere (290%), RECA DONKASIGI (171%), Soroyiriwaso (113%) , n'ont pas respecté la norme requise.

Exception faite des associations CVECA /Pays Dogon pour l'année 2001, les structures CVECA ont dans leur ensemble, respecté la norme fixée, au cours de la période considérée.

Les structures de crédit solidaire ont aussi respecté la norme, durant la période sous revue.

- La limitation des prêts aux dirigeants

En 2002, la quasi totalité des SFD a respecté ce ratio dont la norme est fixée à 20% au maximum.

Au niveau des structures mutualistes, seul Yérétaso n'a pas respecté la norme en 2001, en distribuant 42,57% de son encours de crédits aux seuls dirigeants.

Les structures de CVECA ont également respecté la norme en vigueur à l'exception du réseau CVECA 1^{re} Région qui, en 2000 a dépassé de 48 points, la norme requise.

L'ensemble du système de crédit solidaire a pu respecter la norme.

- La limitation des risques pris sur un seul membre

Ce ratio dont la norme est fixée à 10% au maximum, a été généralement respecté par tous les SFD. Seules les structures mutualistes comme MECSO (13,43%) en 2002 et Soroyiriwaso (29,88%) en 2001, ont constitué l'exception.

- La norme de liquidité

Ce ratio qui s'obtient à partir du rapport des valeurs disponibles, mobilisables et réalisables sur le passif exigible, est fixé à 80% au minimum.

De 1999 à 2001, les proportions de structures mutualistes n'ayant pas respecté la norme étaient respectivement de 7,00% , 6,25% et 18,19%.

De 1999 à 2001, toutes les structures CVECA et de crédit solidaire ont respecté la norme de liquidité. Pendant la même période, les structures de crédit solidaire ont toutes aussi respecté la norme fixée sauf en 2001 où 40% ne l'ont pas fait.

En 2002, 76% des structures mutualistes et la totalité des structures CVECA et de crédit solidaire, ont respecté la norme fixée.

2.3. Le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action 1999-2002 pour le développement de la microfinance

Les objectifs fixés au Plan d'action 1999-2002 étaient les suivants :

- le renforcement des capacités de suivi et de surveillance du secteur par la CAS/SFD ;
- le renforcement des capacités institutionnelles des SFD et de leur association ;
- le développement et la sécurisation du refinancement des SFD ;
- la formation des acteurs du secteur ;
- l'amélioration de la couverture géographique du pays en services de microfinance.

Le Plan d'action a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours en 2001 et dont les conclusions font ressortir des avancées significatives dans plusieurs domaines notamment le refinancement des SFD, la mobilisation de l'épargne locale et le renforcement des capacités institutionnelles des SFD.

L'évaluation finale du Plan d'action est prévue pour 2003 et devra dégager les orientations du prochain plan.

2. 4. – Les activités du secrétariat du Groupe Consultatif National pour la Microfinance (GCNM)

Dans le cadre de ses activités de secrétariat permanent du Groupe Consultatif National pour la Microfinance (GCNM), la Cellule d'Appui et de Suivi des Systèmes Financiers Décentralisés a, avec l'appui du Projet de Développement du Secteur Financier (PDSF), organisé la 5^{ème} session de ce groupe. Elle s'est tenue le 11 Décembre 2002, avec à son ordre du jour :

- l'adoption du PV de la 4^{ème} session ;
- l'examen de l'évolution du secteur de la microfinance au 31/12/2001 ;
- l'examen du rapport d'évaluation à mi-parcours du Plan d'action 1999-2002 ;
- l'examen du rapport sur la stratégie de communication interne du GCNM
- les questions diverses.

Parmi les recommandations de cette session, on peut signaler celles relatives à l'évaluation finale du Plan d'action 1999-2002 et l'élaboration d'un nouveau Plan d'action 2004-2007.

2.5. – Les relations avec les partenaires techniques et institutionnels du secteur de la microfinance

Au cours de l'exercice 2002, la CAS/SFD a mené une série d'activités en partenariat avec les principaux acteurs du secteur de la microfinance. Il s'agit notamment de la BCEAO, l'APIM-Mali, la Cellule de gestion du PDSF, le Projet PIDE/GTZ, l'US-AID à travers l'ONG Weidemann Associates, Inc .

A ce titre on peut noter :

- **Pour la BCEAO**
 - La participation aux rencontres annuelles du Comité National de suivi du Projet PARMEC/AARCEC ;
 - La participation aux sessions annuelles de formation organisées par la BCEAO au profit des structures ministérielles de suivi des SFD ;
 - Les missions conjointes (MEF/BCEAO) de contrôle des réseaux Nyésigiso et Kafo Jignew.
- **Pour l'APIM-Mali et ses membres**
 - La participation à l'Assemblée annuelle de APIM-Mali ;
 - L'appui à l'élaboration des textes réglementaires du Centre commun de formation Banque-Microfinance ;

- La participation aux assemblées annuelles de certains réseaux dont Kafo Jiginew, Nyésigiso, Jéméri et Kondo Jigima.
- *Pour le PDSF*
 - L'évaluation à mi-parcours du Plan d'Action 1999-2002 pour le développement de la microfinance ;
 - L'élaboration d'une stratégie de communication interne du Groupe Consultatif National pour la Microfinance ;
 - Les missions de contrôle et d'audit des SFD en collaboration avec les Bureaux d'audit privés ;
 - La participation à des activités de formation et à des rencontres au plan national et international.
- *Pour le PIFD/GTZ :*
 - La réalisation des travaux d'aménagement et d'équipement des locaux abritant les bureaux de la Cellule ;
 - La participation à des séminaires de formation ;
 - La réalisation de certaines missions d'inspection et de contrôle de SFD.
- *Pour Weidemann Associates, Inc./US-AID*
 - La réalisation de l'étude de faisabilité d'un Centre commun d'inspection des SFD ;
 - La réalisation de l'étude visant la création de la centrale de risques pour les SFD.

2.6. - *Les activités de formation au profit des agents de la CAS/SFD*

Au cours de l'année 2002, certains cadres de la CAS/SFD ont participé à différentes sessions de formation notamment :

- la session de formation sur les « Systèmes d'Epargne et de Crédit Décentralisées » (SYDEC INSTITUTIONNEL) à Marseille en Avril 2002
- la session de formation sur la surveillance des systèmes de financement décentralisé au QUEBEC en Septembre 2002.

III - LES PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2003

L'année 2003, apparaît comme une période transitoire à l'élaboration et à la mise en œuvre du deuxième plan d'action 2004-2007 pour le développement de la microfinance.

Au cours de cette année, la CAS/SFD envisage d'orienter ses activités de contrôle vers les petits réseaux et caisses isolées qui n'ont pas encore été contrôlés et d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations par les SFD contrôlés en 2002. Elle se propose également de poursuivre la sensibilisation et la formation des SFD au respect de la réglementation notamment en matière d'exercice de l'activité de collecte de l'épargne et d'octroi du crédit.

ANNEXES

DONNEES GENERALES SUR LES SFD AU 31/12/2002

Numéro	Nom	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	
1	Kalo Tignew	125	-	1	28 948	104 214	11 548	144 710
2	RCRMD	61	5	1	5 440	10 655	513	16 608
3	Nyésigso	48	1	1	30 755	61 086	7 761	99 522
4	Kondo Jigme	35	1	1	10 606	18 717	1 672	31 155
5	Jémén	21	1	1	8 026	15 197	458	23 681
6	Jigyasö Ba	16	1	1	7 048	14 79	637	9 214
7	Camec Nationale	13	1	1	1113	2 170	38	3 321
8	CMIC PDR - SAN	39	-	1	4 914	7 206	1 055	13 175
9	CECRA Nyéso	7	1	1	318	628	71	107
10	Yaso Jig	4	1	1	396	1 224	249	1 669
11	Niako	3	-	1	884	1 243	68	2 195
12	Sasawaka Global 2000	10	-	1	674	1 013	48	1 735
13	Karabara	2	-	1	2 684	149	-	2 833
14	Soro Yirwaso	5	-	1	1 310	624	38	1 972
15	MECSO	7	-	1	221	691	3	915
16	Sudu Diaawdi	1	1	1	579	535	-	1 114
17	Tonius	4	-	1	613	696	24	1 333
18	RECA Dokkasigui	4	-	1	348	540	72	960
19	Damtu O'Pitre Daouabougou	1	-	1	346	397	59	502
20	Dénnéso	1	-	1	50	272	16	338
21	Sutraso	4	-	1	50	304	-	354
22	Bununjo	4	-	1	386	658	147	1 191
23	Buntumbe	1	-	1	77	96	18	191
24	CEC Yeretaso A.MAPEF	8	-	1	742	173	12	927
25	Yeretaso Korokotou TALL	2	1	1	425	23	6	454
26	Ngasséne	-	-	1	nd	nd	nd	nd
27	CEC Niakou	1	-	1	nd	nd	nd	nd
28	CEC Esport Hippodrome	1	-	1	nd	nd	nd	nd
29	Caisse MBBQ Kalamba Koro sud	1	-	1	nd	nd	nd	nd
30	Caisse de SENAT	1	-	1	nd	nd	nd	nd
31	Wouri Crédit	3	-	1	nd	nd	nd	nd
32	CVCT Tiéreméne	1	-	1	9	152	67	228
33	CEC Alké d'Intadegui	1	-	1	293	15	9	317
34	CEC Techhat d'Adderamboukane	1	-	1	178	56	17	251
35	CEC Takawint Menaka	1	-	1	5	29	3	37
36	CEC Takawint Menaka	1	-	1	95	220	56	371
37	CEC de la Paix Jounbouctou	1	-	1	nd	nd	nd	nd
38	Jigligoso	1	-	1	nd	nd	nd	nd

nd = non déterminé

ANNEXE I : Tableau N° 2

DONNEES GENERALES SUR LES SFD AU 31/12/2002 (suite)

Crédit solidaire		Crédit microfinancement		Crédit à la consommation		Crédit à la production		
1	Canef	15	-	-	14 097	431	727	14 528
2	Piyeli	4	-	-	6 793	1 905	1 590	10 288
3	Miseleri	1	-	-	10 687	-	1 943	10 687
4	Nayral NEF	1	-	-	3 311	79	33	3 390
5	Nyéta Musow	1	-	-	4 267	-	243	4 267
6	RMCR	5	-	-	515	1 459	316	2 225
7	Soro Yiriwaso	-	-	-	-	-	-	-
8	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit à la consommation		Crédit à la production		Crédit à la production		Crédit à la production		
CVECA		PASECA		PASECA		PASECA		
1	Cveca Pays Dogon	67	3	9 209	22 934	-	32 143	
2	Cveca Iere Région (Kita/Bafq	53	2	8 425	18 697	838	27 960	
3	Cveca San/Djenné (PASACO	52	2	8 184	11 773	409	20 366	
4	PASECA Kayes	30	2	2 593	4 524	183	7 300	
5	PASECA Macina / Tenerkou	7	2	464	368	11	843	
6	Cveca Office du Niger	51	3	8 920	14 498	1 757	25 175	

ANNEXE II : Tableau N° 1

DONNEES RELATIVES AUX RESSOURCES DES SFD AU 31/12/2002

(Valeurs en milliers de F CFA)

		Munitions		Munitions				
1	KABJ Jigjew	6 426 855	30 745	122 603	57	2 227 332	3 533 429	112 194
2	FRKML	928 261	512	15 975	58	437 570	1 529 801	37 939
3	Nydegiso	5 686 293	31 35	53 156	57	2 392 997	440 444	146 374
4	Kondu Jigjew	2 108 901	11 68	26 169	81	29 280	98 524	72 980
5	Jemenu	1 831 574	10 10	18 428	99	205 940	214 732	57 357
6	Jigjase Ha	169 555	6 95	6 988	24	106 876	82 484	4 4
7	Launc Nationale	172 946	6 95	3 155	55	40 390	36 000	18 912
8	CEMEC PDR - SAN	76 961	6 42	3 247	24	28 420	76 379	10
9	CERCA NYHARO	9 191	6 05	266	35	15 187	5 086	948
10	Faso Jigj	62 589	6 94	1 122	56	48 123	14 534	5
11	Niaato	27 723	1 53	5 217	35	70 707	-	6
12	Gasakawa Global 2000	23 837	6 13	580	41	8 627	6 754	5
13	Karabera	42 537	6 23	nd	nd	12 929	19 263	11
14	Soro Yitwado	51 441	6 29	1 802	29	48 169	13 453	7 015
15	MBCSO	29 762	6 51	767	39	479	-	3 84
16	Sudu Diawali	22 201	6 12	563	39	6 110	-	5
17	Tomus	5 474	6 00	614	4	15 801	5 000	380
18	RECA Donbasigu	17 783	6 09	555	32	1 672	-	6,5
19	Damu O Pére Daoud.	32 065	6 17	802	40	3 739	-	4
20	Démébow	19 157	6 10	338	57	688	10 137	1 114
21	Sutraso	5 549	6 03	928	6	2 251	12 507	2
22	Buntulio	36 969	6 20	707	52	17 083	2 131	14 663
23	Bunkumba	1 561	6 01	549	22	1 064	500	6
24	CEC Yerétao AMAPÉ	11 974	6 09	nd	nd	14 575	-	1
25	Yerétao Woméboulon YALL	4 813	6 02	475	10	4 008	-	0
26	Jigsemé	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
27	CPC Niaato	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
28	CBC Espoir Hippodrome	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
29	Caisse KIBIO Kalanga Kono aude	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
30	Caissé SEMAT	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
31	Woun Crédit	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
32	CVCI Ndiemene	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
33	CBC Almer à Unadegnu	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
34	CBC Techkal d'Aderamboukan	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
35	CBC Tabawani Menaka	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
36	CBC Talaawin de Menaka	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
37	CBC de la Paix Tounkoumbou	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
38	Gangso	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

nd = non déterminé

ANNEXE II : Tableau N° 2

DONNEES RELATIVES AUX RESOURCES DES SFD AU 31/12/2002 (suite)

DÉPOS DES SFD AUPRÈS DU SYSTÈME BANCAIRE AU 31/12/2002

(taux au milliers de FCFA)

	Mutualistes					
1	Kafé Jignew	1 240 558	1 235 325	5 239	139 513	133 513
2	FCRMD	90 487	90 487	-	-	90 487
3	Nyésigso	2 097 622	675 207	-	21 534	21 534
4	Kondo Jigina	271 230	271 230	-	-	271 230
5	Jeméni	247 235	205 235	42 000	-	247 235
6	Jigyaso Ba	34 010	34 010	-	-	34 010
7	Jamesc Nationale	168 476	33 590	-	114 885	148 476
8	CMCC PDR SAN	10 014	-	450	10 014	10 014
9	CCFCRA Nyetaso	-	-	-	-	450
10	Faso Jig	-	-	-	-	-
11	Niako	66 614	66 614	-	-	66 614
12	Sakawaka Global 2000	-	-	-	-	-
13	Kanabara	11 980	-	11 980	-	11 980
14	Soro Yirwaso	28 066	28 066	-	-	28 066
15	MECSO	-	-	-	-	3 634
16	Sudu Diawdi	5 654	5 654	-	-	-
17	Tonus	-	-	-	-	-
18	RECA Donkésigui	-	-	-	-	-
19	Damu O Opere Daoudaboungou	-	-	-	-	-
20	Démésoy	6 694	6 694	-	-	6 694
21	Sotraso	12 506	7 918	4 588	-	12 506
22	Buntunjo	417	417	-	-	417
23	Buntumba	502	502	-	-	502
24	CEC Yerétaiso AMAPEF	8 100	-	8 100	-	8 100
25	Yerétaiso Worokiatou TALL	-	-	-	-	-
26	Jigisténé	nd	nd	nd	nd	nd
27	CEC Niatou	nd	nd	nd	nd	nd
28	CEC Espoir Hippodrome	nd	nd	nd	nd	nd
29	Caissé MIBIO Kalanba Koro Sud	nd	nd	nd	nd	nd
30	Caisse SEMAT	nd	nd	nd	nd	nd
31	Wouri Crédit	nd	nd	nd	nd	nd
32	CVCT Tidénième	nd	nd	nd	nd	nd
33	CEC Athar J'Intadeyni	nd	nd	nd	nd	nd
34	CEC Techéhat d'Aderamboukane	nd	nd	nd	nd	nd
35	CEC Talawint Menaka	nd	nd	nd	nd	nd
36	CEC Talawint de Menaka	nd	nd	nd	nd	nd
37	CEC de la Paix Iourambouctou	nd	nd	nd	nd	nd
38	Jigisigso	nd	nd	nd	nd	nd

ANNEXE III : Tableau N° 2

DEPOTS DES SFD AUPRES DU SYSTEME BANCAIRE AU 31/12/2002 (suite)

Crédit Soliditaire		169 334	169 334	-	-	169334
1	Carref	169 334	169 334	-	-	69395
2	Piyeli	69 395	9 408	59 987	-	26791
3	Miséleni	26 791	26 791	-	-	55426
4	Nayral NEF	55 426	55 426	-	-	27631
5	Nyéta Musow	27 631	27 631	-	-	28154
6	RMCR	28 154	28 154	-	-	28154
7	Soro Yirhawo	-	-	-	-	-
Crédit à la Jeunesse		75 624	75 624	-	-	75624
CVECA		380	380	-	-	380
1	Cveca pays Dogon	76 005	380	75 624	-	76005
2	Cveca Iere Région (Kita Bafoulabe)	85 628	85 628	-	-	85628
3	Cveca San/ Dijérne (PASACOOp)	42 065	33 415	8 650	-	42065
4	PASECA Kayes	5 847	5 847	-	-	5847
5	PASECA Macina/Tenenkou	-	-	-	-	-
6	Cveca Office du Niger	225 398	202 169	33 228	-	225398

ANNEXE IV : Tableau N°1

DONNEES RELATIVES AUX EMPLOIS DES SFD : CREDIT OBTENUS DANS L'ANNEE AU 31/12/2002

(taux en milliers de FCFA)

Numéro	Nom de l'Entreprise	Montant du Crédit obtenu	Taux	Montant du Crédit obtenu	Taux
1	Kafo Jignew	2 894 388	15,67	26 399	110
2	FCRD	2 335 137	12,64	nd	98%
3	Nyelgoso	7 341 561	39,74	9 977	736
4	Kondo Jiguna	1 292 131	7,00	nd	88%
5	Jérémie	2 089 650	11,31	4 394	476
6	Jigyasso Ba	903 834	4,90	nd	96,18%
7	Carrefour Nationale	434 970	2,35	nd	nd
8	CMIC PDRSAN	201 208	1,09	nd	nd
9	CECRA Nyelgoso	37 250	0,20	651	57
10	Paso Ng	83 525	0,45	541	134
11	Niakko	419 135	2,27	784	535
12	Sesakawa Global 2000	82 359	0,45	189	97%
13	Karabara	nd	nd	nd	96,30%
14	Soro Yirwaso	98 267	0,53	nd	96,09%
15	MECSO	28 342	0,15	154	184
16	Sudu Diawdi	35 156	0,19	328	107
17	Tonus	28 885	0,16	183	156
18	RECA Donkasigui	48 963	0,27	1 356	36
19	Danru O Pére Dioudabouyeou	24 818	0,13	nd	85%
20	Démésov	23 163	0,13	188	168
21	Sutraso	nd	nd	300	55
22	Bundunjo	53 327	0,29	nd	nd
23	Buntumba	nd	nd	nd	75,40%
24	CFC Yéttesso AMAPEF	7 635	0,04	111	69
25	Yéttesso Wokkabou TALL	8 050	0,04	365	22
26	Jigamé	nd	nd	nd	nd
27	CEC Niatou	nd	nd	nd	nd
28	CEC Espoir Hippodrome	nd	nd	nd	nd
29	Caisse MIRIO Kélaumba Koro sud	nd	nd	nd	nd
30	Caisse SEMAT	nd	nd	nd	nd
31	Wouri Crédit	nd	nd	nd	nd
32	CVC I Ndiémedé	nd	nd	nd	nd
33	CEC Auber d'Intadeyni	nd	nd	nd	nd
34	CFC Techhat d'Aderamboukane	nd	nd	nd	nd
35	CFC Tabawint Ménaka	nd	nd	nd	nd
36	CFC Talawint de Ménaka	nd	nd	nd	nd
37	CFC de la paix Toubabouckou	nd	nd	nd	nd
38	Jigyasso	nd	nd	nd	nd

ANNEXE IV : Tableau N° 2
DONNEES RELATIVES AUX EMPLOIS DES SFD : CREDIT OCTROYES DANS L'ANNEE AU 31/12/2002

DONNEES RELATIVES AUX EMPLOIS DES SED : CREDIT EN COURS AU 31/12/2002

(milleurs en milliers)

	Mutualistes							
1	Kalo Jignew	9 486 813	42,48	77 135	128	25%	95,1	
2	FCRMD	2 627 055	11,76	16 109	163	9 à 24%	9	
3	Nyéagiso	5 357 484	24,89	5 977	557	12 à 33 %	98,2	
4	Kondo Jigina	1 619 089	7,25	2 796	581	18 et 24 %	8	
5	Jéméni	1 853 505	8,30	4 764	389	24%	93,6	
6	Jigyaso Ba	2 06 641	0,93	1 486	139	27%	96,1	
7	Caisse Nationale	139 870	0,63	nd	nd	12 à 24%		
8	CMIEC PDR SAN	82 066	0,37	nd	nd	27%	9	
9	CECRA Nyetaso	21 751	0,10	50	12 à 27%	9		
10	Ivoso Jig	57 932	0,26	nd	nd	25%		
11	Niako	347 055	1,55	323	1074	21%	9	
12	Sasakawa Global 2000	23 180	0,10	310	75	10 à 27%	89,2	
13	Karabara	43 046	0,19	nd	nd	nd	96,3	
14	Soro Yirriwiso	65 180	0,29	803	73	24%	96,0	
15	MECSO	10 760	0,05	52	207	18 à 24%	89,2	
16	Sudu Diawdi	29 811	0,13	216	138	17%	96,3	
17	Tonus	18 118	0,08	525	35	20 à 27%	87,4	
18	RECA Donkasigui	13 601	0,06	233	58	20%	61,5	
19	Danru Opére Daoudabougu	24 963	0,01	111	225	36%		
20	Dénséow	18 614	0,08	96	194	nd		
21	Sutraso	12 507	0,06	300	42	nd		
22	Buruturjo	44 796	0,20	398	113	18 à 24%		
23	Buntunbié	673	0,00	nd	nd	nd		
24	CEC Yeréasso AMAPEF	17 422	0,08	439	40	24%	78,3	
25	Yeréasso Worokiatou TALL	8 050	0,04	365	22	nd		
26	Jigiséné	nd	nd	nd	nd	nd		
27	CEC Niatou	nd	nd	nd	nd	nd		
28	CEC Hépôr Hippodrome	nd	nd	nd	nd	nd		
29	Caisse MIBIO Kalanba Koro sud	nd	nd	nd	nd	nd		
30	Caisse SEMAT	nd	nd	nd	nd	nd		
31	Wouï Crédit	nd	nd	nd	nd	nd		
32	CVCT Tidernène	nd	nd	nd	nd	nd		
33	CEC Aïber d'Intedeyni	nd	nd	nd	nd	nd		
34	CEC Techchar d'Aïderamboukane	nd	nd	nd	nd	nd		
35	CEC Tabewiut Menaka	nd	nd	nd	nd	nd		
36	CEC Talawint de Menaka	nd	nd	nd	nd	nd		
37	CEC de la paix Toumbouctou	nd	nd	nd	nd	nd		
38	Jigigiso	nd	nd	nd	nd	nd		
	SYNTIAL MUTUALISTES							
	nd = non déterminé							

ANNEXE V: Tableau N° 2

DONNEES RELATIVES AUX EMPLOIS DES SFD : CREDIT EN COURS AU 31/12/2002 (Suite)

Numéro	Nom	Nombre d'employés		Montant du Crédit en cours		Taux de couverture	Taux de remboursement	Taux de perte	Taux de risque	Taux de risque moyen
		Nombre	Montant	Nombre	Montant					
1	Canef	326 373	20,95	12 977	25	36	nd	98,11	99,34	99,34
2	Piyek	465 587	29,89	8 674	53	nd	nd	nd	nd	nd
3	Miséleni	456 832	29,33	10 728	44	nd	nd	nd	nd	nd
4	Nayral NEF	11 500	0,73	12	958	24	24	99,6	99,6	99,6
5	Nyéta Musow	148 496	9,58	3 499	42	18	18	99,5	99,5	99,5
6	RMCR	148 750	9,55	1 270	117	24%	94	94	94	94
7	Soro Yirwaseo									
	CWECA									
1	Cveca pays Dogon	214 765	8	5 460	39	30	9	94	94	94
2	Cveca Iere Région (Kita / Bafoulabé) -	414 389	15,5	7 861	52	27	95	95	95	95
3	Cveca San / Djenné (PASACOP)	314 773	11,8	6 088	51	30	94	94	94	94
4	PASECA (Kayes)	205 946	7,8	2 168	94	25	97	97	97	97
5	PASECA Macina / Tenenkou	1 683	0,0	133	12	90	91	91	91	91
6	Cveca Office du Niger	1 525 455	56,9	9 233	165	25	94	94	94	94
	Montant moyen	1 525 455	56,9	9 233	165	25	94	94	94	94
	Montant moyen moyen	1 525 455	56,9	9 233	165	25	94	94	94	94

ANNEXE VI : Tableau N° 1

PRODUITS D'EXPLOITATION DES SFD AU 31/12/2002

Produit SFD	Mutualistes	1 526 259	366 067	28	128 410	126 049	2 146 807
1 Kalo Jignew		193 918	9 000	-	35 717	27 508	255 443
2 FCMD		1 256 199	998 773	-	109 068	136 433	2 500 493
3 Nyekiguo				-	101 169	67 189	223 198
4 Kondo Jigina			54 780	-	37 264	22 269	382 661
5 Jeméni		287 356	35 772	-	3 630	4 990	357 398
6 Jigyaao Ba		317 364	31 414	-	-	-	21 412
7 Camex Nationale		21 412	-	-	-	-	44 059
8 CMIC PDR SAN		22 883	9 926	-	-	-	11 250
9 CECCA Nyekao		3 124	51	-	-	-	3 175
10 Faso Jigi		9 351	2 831	-	894	2 103	15 179
11 Nako		39 455	3 413	-	1 619	685	45 172
12 Sasanaka Global 2000 -		5 512	2 710	-	540	1 304	10 066
13 Karabara		7 374	1 426	-	-	-	10 468
14 Soro Yirwaso		9 479	3 079	-	64	1 059	13 681
15 MECO		2 155	72	-	-	-	2 227
16 Sudu Diawdji		2 611	1 219	-	310	-	2 504
17 Tomus		2 084	549	-	-	455	3 088
18 RECA Donkaigui		5 128	792	-	-	6 076	11 996
19 Damm O Pére Daoudébougou		3 373	-	-	-	513	3 886
20 Démbow		3 210	346	-	23	135	3 714
21 Sutraso		343	-	-	-	-	343
22 Bunkunjo		1 489	141	-	307	649	2 586
23 Buntumba		637	775	-	-	83	1 495
24 CEC Yeréboso AMAPEF		1 392	750	-	840	-	2 972
25 Yeréboso Wotorokabou TALL		150	1 000	-	nd	nd	nd
26 Jigisane		nd	nd	-	nd	nd	nd
27 CEC Niakou		nd	nd	-	nd	nd	nd
28 CEC Espoir Hippodrome		nd	nd	-	nd	nd	nd
29 Calise MURIO Kalanba Koro sind		nd	nd	-	nd	nd	nd
30 Calise SEMAT		nd	nd	-	nd	nd	nd
31 Woum Creek		nd	nd	-	nd	nd	nd
32 CVCF Tiderneke		nd	nd	-	nd	nd	nd
33 CEC Alber d'Iradeyni		nd	nd	-	nd	nd	nd
34 CEC Techakut d'Aderamboukane		nd	nd	-	nd	nd	nd
35 CEC Tabawant Menaka		nd	nd	-	nd	nd	nd
36 CEC Talawant de Menaka		nd	nd	-	nd	nd	nd
37 CEC de la paix Tounboucou		nd	nd	-	nd	nd	nd
38 Gialgiso		nd	nd	-	nd	nd	nd

ANNEXE VI : Tableau N°2

PRODUITS D'EXPLOITATION DES SFD AU 31/12/2002 (Suite)

Produit	Crédit solidaire	149 654	27 569	-	65 391	-	242 614
1	Camef	149 654	27 569	-	65 391	-	242 614
2	Piyeli	143 580	12 144	-	-	10 565	166 289
3	Mieléleni	103 657	8 766	-	673	10 862	123 959
4	Nayral NBF	28 936	23 509	-	-	-	52 445
5	Nyéta Musow	62 287	13 385	-	-	6 541	82 213
6	RMCR	18 645	-	-	-	5 090	23 735
7	Soro Yiriwaso	-	-	-	-	-	-
Produits à l'exploitation							
	CVECA						
1	Cveca pays Dogon	49 399	1 849	-	18 225	26 494	95 968
2	Cveca 1ere Région (Kita/Bafoulabe	83 708	197	-	20 160	8 205	112 271
3	Cveca San/Diénné (PASACOOP)	73 157	82	-	3 365	7 842	84 447
4	PASECA (Kayes)	38 415	661	-	1 547	5 024	45 649
5	PASECA Macina / Tenenkou	280	1	-	-	587	868
6	Cveca Office du Niger	235 413	1 921	-	18 307	12 540	268 212
Produits à l'exploitation							
	Opérations de financement						
	Opérations de financement						

CHARGES D'EXPLOITATION DES SFD AU 31/12/2002

CHARGES D'EXPLOITATION DES SHD AU 31/12/2002 (Suite)

Crédit solidaire							
1 Caref	19 000	30 831	21 607	126	44 256	59 754	32 871
2 Flyeli	7 285	46 756	21 488	-	129 432	40 521	15 472
3 Miseleni	678	20 951	28 978	-	41 077	510	11 639
4 Nayal NEF	1 714	2 841	10 610	-	10 043	107	15 859
5 Nyetta Misow	2 238	7 256	13 476	485	22 476	1 231	4 755
6 RMCR	362	10 088	5 529	18	23 192	1 285	5 068
7 Socro Yirwado							
CIECA							
1 Cieca pays Dogon	20 929	2 417	14 777	364	-	27 514	6 667
2 Cieca 1ere Région (Kita / Baf)	11 119	447	7 686	-	-	6 289	2 996
3 Cieca San/Djenné (PASACCO)	21 075	1 864	11 996	-	-	16 130	6 209
4 PASECA (Kayes)	7 310	1 396	2 653	-	-	4 261	4 862
5 PASECA Macina / Tenenkou	97	1	-	-	-	587	5
6 Cieca Office du Niger	69 573	3 687	65 996	-	-	30 850	10 090
7	20 087	-	-	-	-	9 777	260 297

DONNEES RELATIVES AUX EFFECTIFS DES SFD AU 31/12/2002

		Mutualistes			
1	Kato Jigneau	272		158	
2	KCRMID	98		22	430
3	Nyésigso	125		211	120
4	Kondo Jiguita	39		35	340
5	Jénéri	32		21	74
6	Jigiyaso Ba	22		8	53
7	Carne National	25		4	30
8	CEMEC PDR - SAN	80		17	97
9	CECRA Nyetaso	7		1	8
10	Faso Jigi	4		8	12
11	Niako	3		7	10
12	Sasawaka Global 2000	10		10	20
13	Karabara	nd		nd	0
14	Soro Yirwaso	7		5	12
15	MECSO	16		10	26
16	Siddu Diawdi	8		12	20
17	Tonus	8		3	11
18	RECA Donkaasigui	4		-	6
19	Damu O Fere Doudalaboungou	1		2	3
20	Démésov	2		2	4
21	Sutraso	5		1	6
22	Buntunjo	5		-	5
23	Buntunba	nd		nd	0
24	CEC Yéremso AMAPER	3		4	12
25	Yéretaso Woroklatou TALL	11		1	12
26	Jigisene	nd		nd	nd
27	CEC Niatou	nd		nd	nd
28	CEC Espoir Hippodrome	nd		nd	nd
29	Caisse MBBQ Kalanba Koro sud	nd		nd	nd
30	Caisse SEMA 1	nd		nd	nd
31	Wouri Crédit	nd		nd	nd
32	CVCT Tidérène	nd		nd	nd
33	CEC Alber d'Intédeym	nd		nd	nd
34	CEC Technik d'Adaramboukane	nd		nd	nd
35	CEC Tabawint Menaka	nd		nd	nd
36	CEC Talawiré de Menaka	nd		nd	nd
37	CEC de la paix Toumbouctou	nd		nd	nd
38	Jigisigso	nd		nd	nd

DONNEES RELATIVES AUX EFFECTIFS DES SFD AU 31/12/2002 (Suite)

		Crédit solidaire			
1	Canef	0	53	53	
2	Piveli	8	27	35	
3	Miséfendi	0	24	24	
4	Nayrat NER	121	5	125	
5	Yrêta Musow	0	11	11	
6	RMCR	0	22	22	
CWECA					
1	Cweca Pays Dogon	178	6	184	
2	Cweca Tere Région (Kis/Bafoulabe	151	5	156	
3	Cweca San/Djenné (PASACOOP)	145	15	160	
4	PASECA Kayes	65	8	93	
5	PASECA Macina/Tenenkou	21	5	26	
6	Cweca Office du Niger	153	8	161	

QUALITE DU PORTEFEUILLE DES RESEAUX MUTUELLES D'EPARGNE ET DE CREDIT AU 31/12/2002

1	Kafé Jigineer	95,12	nd	425 225	4,50	
2	FCRMD	98	7	105 064	4	
3	Nyésigbo	98,23	45,27	107 343	1,93	
4	Kondo Jigine	88	45	177 005	10,90	
5	Jéménd	98,6	nd	118 389	6,40	
6	Jigyaao Ba	96,18	76,94	2 644	1,30	
7	Carne Nationale	nd	59	16 734	1,2	
8	CMECTDR - SAN	99	85	585	0,70	
9	CECRA Nyeraso	94	65	800	3,70	
10	Faso Jig	nd	nd	12 120	20,90	
11	Niako	97	0	10 521	3	
12	Sasakawa Global 2000	89,27	55,50	0	0	
13	Karabera	96,3	nd	0	0	
14	Soro Yirivaso	96,09	44,27	1 605	2,50	
15	MECSO	89,27	84,24	0	0	
16	Sudu Diawdi	96,3	71	1 909	6,40	
17	Tonus	87,40	95,61	1 687	9,30	
18	RECA Donkassigu	61,54	nd	3 487	25,63	
19	Damu O Prie Daoudabougou	85	71	14 197	56,80	
20	Démésov	nd	nd	500	1,60	
21	Subraso	55	39	5 527	45	
22	Buntunjo	nd	75,40	4 128	9,20	
23	Buntumba	nd	nd	200	29,70	
24	CHC Yerébso AMAREF	78,50	55	2 843	16,30	
25	Yerébso Worojobou TALL	nd	nd	0	0	
26	Jigsteiné	nd	nd	nd	nd	
27	CEC Niabou	nd	nd	nd	nd	
28	CEC Esport Hipodrome	nd	nd	nd	nd	
29	Caisse MBDIO Kalamba Koro sud	nd	nd	nd	nd	
30	Caisse SEMAKI	nd	nd	nd	nd	
31	Woun Credit	nd	nd	nd	nd	
32	CVCI Tiaberténe	nd	nd	nd	nd	
33	CEC Auber d'Inabeyni	nd	nd	nd	nd	
34	CHC Techbat d'Adderambouké	nd	nd	nd	nd	
35	CEC Tabawint Menaka	nd	nd	nd	nd	
36	CEC Takawint de Menaka	nd	nd	nd	nd	
37	CEC de la Paix Toumbouctou	nd	nd	nd	nd	
38	Jigisgo	nd	nd	nd	nd	

nd = non déterminé

ANNEXE IX : Tableau N° 2

Qualité du porte feuille des réseaux de crédit solidaire au 31-12-2002 ayant communiqué un rapport d'activité

Réseau	Taux de remboursement %	Taux de recouvrement des créances en souffrance %	Montant créances en souffrance (en millions)	Taux de dégradation %	Observations
Nayral / NEF	99,61	-	1.005	8,73	
Nyeta Moscow	99,2	-	0	0%	
Miselini	99,3	-	2.665	0,58	
RMCR	96	nd	1.001	0,67	
CANEF	98	nd	13.835	4,23	
Piyeli	98,10	nd	34.695	7,45	
Total	98,84		53.261	3,61	

ANNEXE X : Tableau N°1

**SITUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DES RESEAUX DE CAISSES
MUTUALISTES D'EPARGNE ET DE CREDIT AU 31/12/2002**

(%)

1	Kalo Jignew	12,49	82,74	30,94	110,60	7,75	2,66		
2	RCRMD	6,43	79,66	46,61	128,21	128,26	1,03		
3	Nyestiguiso	17,98	64,24	38,94	83	9,7	6,61		
4	Kondo Jiguna	16,83	58,64	7,77	76	12	0,91		
5	Jeméni	16,58	76,50	1,24	102,43	95,6	0,08		
6	Jigyaso Ba	16,54	31,94	94,21	44	76,59	0,22		
7	CMFC / SAN	12,31	69,18	123,73	13,78	492,14	7,97		
8	CAMEC Nat	10,82	55,93	27,55	83,39	53,24	1,80		
9	Karabara	5,55	124,21	71,21	207,11	386,05	5,45		
	Niako	6,00	180,06	14	206,44	0	4		
10	Sudu Diawdi	9,72	40,35	14,68	57	76,58	2,07		
11	CECRA Nyélasso	5,52	171,88	150,74	462,40	30,4	3,94		
12	Sutraso	6,18	15	25	0	0	3		
13	Damnu O Pére	10,00	83	11	88	0	0,20		
14	Reca Donkansigui	82,40	43,50	13,1	191,10	144,3	9,21		
15	Déméssow	1,00	73,80	6,1	86,70	8,4	0,00		
16	Yérélasso	5	84,10	139,60	176,00	385,1	3,80		
17	Faso Jig	16,30	45,30	72	83,40	169,9	-4,40		
18	Khasso Buntumba	20,60	82,50	63	116,90	0	20,10		
19	MECSO	26,30	43,40	-49,9	25,40	0	-52,80		
21	Tonus	4,60	156,30	288,90	542,80	240,2	6,20		
22	Soroyiwaso	4,70	165,70	94,20	229,90	71,2	6,60		
23	SG Global 2000	8,80	130,70	50,90	295,50	143,8	14,50		
24	Buntumbo	12,10	79,90	84,7	165,80	192,3	7,50		
25	Yéthasco								
	Worokiatou TALL	10,60	16	83,3					
	NORMES	0 à 100%	160 à 210%	210 à 260%	MIN 100%	0%	MIN 0,5%		

ANNEXE X : Tableau N° 2

SITUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DES RESEAUX CUECA AU 31/12/2002

CVECA 1er REGION	10,9	86,1	34,5	125,7	7,3	17
Asso. Dansya Kita	9,3	106,8	47,6	116,2	6,6	0,6
Asso. Si Baloulate	7,5	118,5	64,7	153,9	6,4	3,1
CVECA 2ème du Niger	9,9	91,6	38,0	166,6	3,5	4,2
Asso. Macina	5,7	117,9	33,1	125,1	6,5	2,4
Asso. Kalaré	- 11,8	63,3	34	129,4	3,2	- 2,6
Asso. Kourou	5,9	161,9	46,4	213,1	2,3	3,9
CVECA Pays Dogon	17	44,6	18,5	63,3	11	- 0,7
Asso. Koro	13,8	53,6	13	119,5	10,2	- 3,9
Asso. Bandiagara	6,5	72	19	157	5,6	5,4
Asso. Bankass	8	115	22,08	214,6	14	5
CASACOOP/SAN/Djenne	6,9	133	67,5	173,6	8,4	3,3
Asso. San	9,6	147,5	77	186	7	6
Asso. Djenné	9,7	104	49,8	146	11,8	5
PASECA KAYES	4,4	211,6	40,5	374,2	16,9	7,0
PASECA MACINA						
TENENKOU						
NURME	U 4110%	160 à 210%	210 à 260%	100% et +	0%	NIRU = 0,5%
	PM	PM	PM	PM	PM	PM

ANNEXE X : Tableau N° 3

Situation des indicateurs de performance des réseaux de crédit solidaires au 31-12-02 ayant communiqué un rapport d'activité

Indicateur Réseau	efficience	Autosuffisance opérationnelle	capitalisation	Couverture des frais généraux par le P.E.Net	Suggestion aux subventions	En %	Rentabilité	En %	observations
Nayral / NEF	36,99	80,88	108,89	114	95,73	27,70			
Nyeta Musow	14,99	120,84	4,223	133,63	86,27	9,03			
Miselini	19,25	96,61	364,31	112,52	38,37	2,88			
RMCR	19,60	28,46	2.964,23	32,34	364,30	7,42			
CANEF	30,58	66,22	154,15	83,44	9,89	4,05			
Piyeli	40,64	1,77	15,08	2,03	469,54	- 17,09			
Normes	0 à 110%	160 à 210%	210 à 260%	100% et +	0 %	Mini = 0,5 %			

SITUATION DES RATIOS PRUDENTIELS DES RESEAUX DE CAISSES

MINISTERE D'EPARGNE ET DE CREDIT / MINISTERE

SITUATION DES RATIOS PRUDENTIELS DES RESEAUX CYCLES

THE
SOCIETY

ANNEXE XI : Tableau N° 3

Situation des ratios prudentiels des réseaux de crédit solidaire au 31-12-2002

Ratio Réseau	Limitations opérations autres que épargne crédit %	Réserves Générales %	Couverture des emplois moyen long terme par ressources stables %	Limitations prêts aux dirigeants %	Norme de liquidité %	Observations
Nayral / NEF	0	15%	0,36	0	188%	
Nyeta Musow	0	40%	0,26	0	254	
Miselini	0	40%	0,11	0,83	316	
RMCR	0	40%	60	4	179	
CANEF	0	40%	66,35	0	149,75	
Piyeli	0	0	1	0,32	115	
Normes	Maxi 5%	Mini 40%	Maxi 100%	Maxi 20%	Mini 80%	

Proportion des SFD ayant respecté les indicateurs de Performance de 2000 à 2002

SFD	Indicateurs	Efficience	Autosuffisance opérationnelle	Capitalisation	Couverture des frais génératifs par les produits financiers nets	% Sujétion aux subventions		Rentabilité
						2000	2001	
Mutualistes	100	0	0	64,70	6,25	72,22	95,45	100
	100	0	0	40	40	60		
	100	0	0	80	0	60		
Crédit Solidaire	100	0	0	59	18,18	83,33	80	60
	100	0	0	40	0			
	100	40	0	80	20			
CVECA	100	0	0	59	18,18	84	83,33	60
	100	0	0	40	0			
	100	40	0	80	20			
2001								
Mutualistes	100	0	0	48	24	84	100	60
	100	0	0	50	0	83,33		
	100	0	0	80	0	80		
Crédit Solidaire	100	12	4	48	24	84	80	60
	100	0	16,66	50	0	83,33		
	100	0	0	80	0	80		
Normes	0% à 110%		160% à 210%	210% à 260%	Mini = 100%	0%	84	60

Proportion des SFD ayant respecté les Ratios Prudentiels de 2001 à 2002